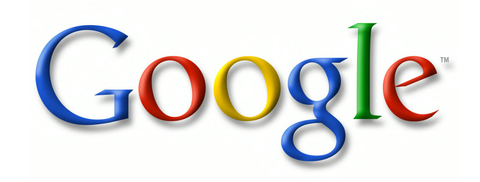


LA PROMENADE

DE

SAINT-CLOUD



PARIS

Nouvelle Collection Moliéresque

M DCCC LXXXVIII

NOUVELLE COLLECTION MOLIÉRESQUE

XVI

LA PROMENADE DE SAINT-CLOUD

TIRAGE

300 exemplaires sur papier vergé (Nos 41 à 340).
20 — sur papier de Chine (Nos 1 à 20).
20 — sur papier Whatman (Nos 21 à 40).

340 exemplaires, numérotés.

No 98

LA PROMENADE

DE

SAINT-CLOUD

PAR

GABRIEL GUÉRET

(1669)

PUBLIÉE AVEC

UNE NOTICE ET DES NOTES

PAR

GEORGES MONVAL



PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue de Lille, 7

M DCCC LXXXVIII



NOTICE

LA PROMENADE DE SAINT-CLOUD *ne figurait pas dans le programme de la* Nouvelle Collection moliéresque, *mais on sait que déjà M. Paul Lacroix avait cru devoir modifier cette liste provisoire en y ajoutant la* SATYRE DES SATYRES *et la* CRITIQUE DÉSINTÉRESSÉE, *de l'abbé Cotin; et c'est au même titre que nous publions aujourd'hui* LA PROMENADE DE SAINT-CLOUD, *avant d'avoir tenu toutes les promesses du regretté bibliophile Jacob.*

M. Paul Lacroix connaissait et appréciait cet opuscule, qu'il signale dans sa BIBLIOGRAPHIE MOLIÉRESQUE *comme contenant de piquantes révélations sur Molière et sur les auteurs de son temps. D'autre part, les dix pages consacrées au*

TARTUFFE ne pouvaient échapper au Moliériste, qui les avait mises en réserve pour les réimprimer quelque jour avec commentaires ; mais ce fragment, séparé du livre, ne perdrait-il pas beaucoup de sa valeur ? C'est ce qu'a pensé un juge des plus compétents, M. Louis Moland, qui, dans son bienveillant feuilleton au FRANÇAIS du 18 juillet dernier, après avoir rendu compte de notre recueil des LETTRES AU MERCURE, nous recommandait LA PROMENADE DE SAINT-CLOUD comme pouvant très utilement figurer, tout entière, dans la même collection. « Gabriel Guéret, ajoutait M. Moland, a le mérite d'être un critique tout à fait indépendant. Il n'est point dans le grand courant du siècle. Il demeure fidèle à la première phalange du règne, à Balzac, à Sarasin, à Voiture, et surtout à Corneille. Il est l'ennemi déclaré de Boileau-Despréaux ; et, s'il rend justice à Molière, ce n'est pas sans beaucoup de réserves, de chicanes. Il en veut évidemment au poète comique de son alliance avec Boileau. Son témoignage n'est pas d'un enthousiaste, il s'en faut de beaucoup, et c'est précisément ce qui lui donne le plus de prix à nos yeux. LA PROMENADE DE SAINT-CLOUD est, dans son ensemble, à tous les points de vue, un

document des plus curieux, et qui n'est pas assez connu. »

Une pareille apostille nous dispenserait d'expliquer plus longuement la présence de Guéret dans notre petite galerie. J'ai regardé bien volontiers le désir de M. Moland comme une mise en demeure, et c'est au savant éditeur du MOLIÈRE-GARNIER *que les amis du grand siècle devront la réimpression de ce curieux chapitre d'histoire littéraire, jusqu'alors resté enfoui dans les* MÉMOIRES HISTORIQUES, CRITIQUES ET LITTÉRAIRES *de Bruys* [1].

Ce fut dans le tome II de ce recueil très mêlé, entre un ÉLOGE HISTORIQUE DE LA COMTESSE DE NEU-WIED *et un extrait du* BORBONIANA, *que* LA PROMENADE DE SAINT-CLOUD *fut, un peu par hasard, imprimée pour la première fois, soixante-trois ans après la mort de l'auteur, qui l'avait lui-même déjà gardée manuscrite pendant dix-neuf ans.*

On n'a qu'un petit nombre de détails biographiques sur Gabriel Guéret. *On sait qu'il naquit à Paris en* 1641, *et qu'après avoir achevé ses humanités et sa philosophie, il s'adonna à la ju-*

---

1. Paris, J. Th. Hérissant, 1751. 2 vol. in-12.

risprudence et se fit, à dix-neuf ans, recevoir avocat au Parlement de Paris. Il se partagea dès lors entre la littérature et les devoirs de sa profession; mais ses vers de jeunesse n'ont jamais été imprimés : il se contentait de les lire à ses amis, qui en prirent, dit-on, quelques copies.

Le premier ouvrage publié sous son nom est de 1662; *il est intitulé :* LE CARACTÈRE DE LA SAGESSE PAYENNE, DANS LES VIES DES SEPT SAGES GRECS [1], *et dédié à M. de Caumartin, conseiller du Roy et protecteur du « plus proche allié » de Guéret.*

L'année suivante parut, dédiée à Mme Colbert, la CARTE DE LA COUR [2], *allégorie dans laquelle on trouve de curieux détails sur la plupart des beaux esprits du temps; l'auteur y donne une place à part à « M. de Corneille l'aisné » sous le*

---

1. Paris, veuve N. Traboüillet, in-12 de 25 ff. et 160 pp., avec sept portraits très finement gravés en taille-douce. Chacun de ces curieux médaillons, signé H. D. F. (Hierôme David), est accompagné d'un quatrain.

2. Par M. Guéret, à Paris, P. Traboüillet, 1663. In-12 de 6 ff. et 95 pp.; le privilège est du 12 juin, l'achevé d'imprimer du 5 juillet. Il y a des exemplaires au nom du libraire Loyson. — Réimprimé chez Ch. Osmont en 1674.

*nom de Clitandre, à propos d'*Œdipe *et de* Sertorius [1].

D'un commerce aimable, recherché pour son enjouement naturel et sa politesse affinée, Guéret fut un des fondateurs et le secrétaire perpétuel (honneur éphémère!) de la petite académie de l'abbé d'Aubignac, qui se réunissait une fois par mois à l'hôtel de Matignon et comptait parmi les plus assidus Chapelain, Vaumorière et l'abbé de Villeserin [2]. *Il y prononça deux discours :* L'Orateur, *et* Si l'empire de l'Éloquence est plus grand que celui de l'Amour, *qui ont été*

---

1. C'est à tort que M. V. Fournel, dans une note de son Introduction au *Roman comique* (p. xxxi et xxxii), donne la *Carte de la Cour* comme réimprimée deux fois : sous le titre du *Pays des Braquesidraques* à la fin du tome IV de T. des Réaux (éd. P. Paris, in-8); sous celui de *Carte du pays de Braquerie* à la suite de l'*Histoire amoureuse des Gaules* (éd. P. Boiteau, t. I). M. Fournel a confondu la *Carte de la Cour* (1663) de Guéret, avec la *Carte géographique de la Cour* (1668), satire attribuée à la collaboration de Bussy-Rabutin et du prince de Conti.

2. Nommons encore les avocats Blondeau et Perachon, Ch. Du Périer, Richelet, le marquis de Villènes, les abbés de Villars et de Saint-Germain. Mme Des Houllières y fut admise. La nomination de l'abbé de Villeserin à l'évêché de Senez (avril 1671) fut le signal de la dissolution de cette assemblée littéraire, que l'abbé d'Aubignac avait en vain tenté de faire reconnaître officiellement.

recueillis par P. de Saint-Glas dans les DIVERS TRAITEZ D'HISTOIRE, DE MORALE ET D'ÉLOQUENCE (1672).

En 1666, *Guéret publia, sous forme de dialogues, trois* ENTRETIENS SUR L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE ET DU BARREAU [1], *et, deux ans plus tard, le* PARNASSE RÉFORMÉ [2], *satire très fine et fort estimée, puisqu'elle avait déjà huit éditions en* 1669 *et qu'elle fut réimprimée en* 1671 [3] *en même temps qu'une suite ou deuxième partie intitulée :* LA GUERRE DES AUTEURS ANCIENS ET MODERNES [4].

Entre ces deux ouvrages, en 1669, *il avait écrit* LA PROMENADE DE SAINT-CLOUD, *qui devait former, avec le* PARNASSE *et la* GUERRE, *une trilogie, demeurée incomplète par la non-publication de la* PROMENADE, *dont seuls quelques*

---

1. Paris, Jean et René Guignard, 1666, in-12. On y trouve jointe sa dissertation sur le parfait Orateur.

2. Paris, Thomas Jolly, in-12, 1668; frontispice gravé. Le privilège, pour cinq années, est de 1667; l'achevé d'imprimer, du 7 février 1668.

3. Autres éditions : C. Osmont, 1674, et La Haye, 1716.

4. Paris, Th. Girard, pet. in-12, 1671; réimprimé en 1697, in-12, et à La Haye, 1716.

fragments ont passé dans la GUERRE DES AUTEURS[1].

Les autres ouvrages de Guéret appartiennent à la jurisprudence. Ce sont :

Les PLAIDOYERS DE CLAUDE GAULTIER, *que le célèbre avocat, mort en septembre* 1666, *n'avait pu conduire au delà du premier volume. Guéret composa le tome II sur les mémoires du défunt et le fit imprimer en* 1669, *précédé d'une préface panégyrique*[2];

Le JOURNAL DU PALAIS, *commencé en* 1672, *en collaboration avec Claude Blondeau, son confrère à la barre, son collègue à l'académie d'Aubignac;* 10 *volumes in-4°, interrompus par la mort*

---

1. Il convient de joindre à cette trilogie trois ouvrages imités ou inspirés de Guéret :

L'Histoire poétique de la guerre nouvellement déclarée entre les Anciens et les Modernes, publiée par de Caillère, en 1687, à l'occasion du poème de Perrault, *le Siècle de Louis le Grand ;*

Les Caractères des auteurs anciens et modernes, satire, par l'abbé de La Bizardière (1704) ;

Relation de ce qui s'est passé dans une assemblée tenue au bas du Parnasse pour la réforme des Belles-Lettres, par l'abbé d'Artigny (1739).

Guéret, qui a fait école, méritait d'être moins oublié.

2. 2 volumes in-4°.

de Guéret, et que le survivant poussa jusqu'au tome douzième [1] ;

Les ARRÊTS NOTABLES DU PARLEMENT DE PARIS, *de Le Prestre, augmentés et annotés* (1679) ;

Enfin, les ŒUVRES DE JEAN BACQUET, *jurisconsulte du XVI*e *siècle.*

Homme d'étude et de cabinet, Guéret plaida peu : ce fut surtout un bon avocat consultant. C'est à ce titre que F.-C. Taisand lui a donné place dans ses VIES DES PLUS CÉLÈBRES JURISCONSULTES DE TOUTES LES NATIONS, TANT ANCIENNES QUE MODERNES [2], *et que Nicolas Catherinot lui dédia le* JOURNAL DU PARLEMENT *tiré d'un manuscrit de son père* (1685).

Guéret s'était marié en 1677. *Il mourut à Paris, le* 22 *avril* 1688, *dans sa quarante-huitième année, laissant trois fils, dont l'aîné, Nicolas-Pierre* (1678-1758), *mourut curé de Saint-Paul. Ce fut lui, sans doute, qui, ayant conservé les manuscrits de son père, put fournir à l'abbé Joly* [3], *éditeur des* MÉMOIRES *de feu*

1. Réimprimé avec des augmentations en 1701, 2 vol. in-f°.
2. Paris, Sevestre, 1721, in-4°, p. 294-296.
3. Philippe-Louis Joly, chanoine de Dijon (1712-1782), auteur des *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle* (1748).



Bruys[1], LA PROMENADE DE SAINT-CLOUD *encore inédite ; et ces soixante-dix pages permirent à Joly de grossir le tome II de sa publication, quoique le dialogue de Guéret n'eût aucun lien ni rapport avec les* MÉMOIRES *qu'il imprimait.*

Une occasion s'était pourtant offerte de joindre ce dialogue aux deux ouvrages dont il est le complément en même temps que le trait d'union : en 1723, *le* PARNASSE RÉFORMÉ *et la* GUERRE DES AUTEURS, *devenus rares, furent réunis, avec quelques modifications, en un seul volume, sous le titre de :* LES AUTEURS EN BELLE HUMEUR[2]. *Si la* PROMENADE *avait été connue alors, je ne doute point que l'éditeur de Hollande ne l'eût imprimée, comme supérieure en bien des points aux deux ouvrages connexes, et surtout comme plus importante pour la petite histoire des querelles littéraires. Notre désir eût été de faire ce qui n'a pas été fait alors; mais le cadre spécial de cette collection ne nous l'a pas permis.*

---

1. François Bruys, 1708–1738.

2. « Ouvrage d'esprit et divertissant », dit le titre, par M. G....., à Amsterdam, chez L'Honoré et Chatelain, M.DCC.XXIII, in-12 de 3 ff. et 78 pp. pour le *Parnasse réformé*, 1 f. blanc et 80 pp. pour la *Guerre des auteurs.*

LA PROMENADE DE SAINT-CLOUD *date incontestablement de l'été de* 1669 : *elle fut écrite, vers juillet, entre le triomphe du* TARTUFFE *et la première représentation de* BRITANNICUS.

L'année précédente, — nous l'avons dit, — Guéret avait donné, avec succès, son PARNASSE RÉFORMÉ, *dédié à l'abbé des Roches* [1]. *C'était, sous la forme d'un songe, une critique fine et enjouée des divisions et des jalousies des auteurs, qui se disaient leurs vérités et mettaient le Parnasse en feu : mais Guéret n'y faisait parler que des morts. Il garda la même prudence dans la* GUERRE, *autre songe sur les cabales et intrigues littéraires, dédié à M. L. D. R. (probablement le même abbé des Roches), qu'il appelle Nicandre, du nom d'un personnage d'une comédie récente de Boursault.*

A ce moment, la mode était aux songes comme elle avait été aux pompes funèbres, aux énigmes, aux bouts-rimés, aux portraits ; elle était encore aux dialogues renouvelés des Grecs

---

1. Jean-François-Armand Fumée, ami de Boileau, né vers 1636, mort en 1711, était commendataire de deux ou trois abbayes dans le Midi : il était alors à Rome, d'où il correspondait avec Subligny dès 1666.

et des Romains, surtout depuis la Promenade *de La Mothe Le Vayer*[1], *et, plus récemment, la* Psyché *de La Fontaine*[2].

D'un autre côté, Saint-Cloud, résidence d'été de Monsieur *et de cette adorable Henriette d'Angleterre* (*qui devait y mourir si mystérieusement l'année suivante*), *était depuis longtemps un lieu de promenade mondaine et de parties galantes. Les* « *rendez-vous de noble compagnie* » *s'y donnaient chez la Du Rier, une ancienne maîtresse du duc de La Meilleraye, qui tenait un cabaret à la mode renommé pour ses dindons.*

Enfin, cette même année 1669, *Mlle de Scudéry publiait* Célanire, ou la Promenade a Versailles. *Le titre était dans l'air.*

Guéret baptisa donc : la Promenade de Saint-Cloud [3], *un dialogue entre trois amis, Cléante,*

---

1. En 1662-63, François de La Mothe Le Vayer, l'ami de Molière, avait donné, précisément sous le titre de *la Promenade*, un dialogue entre Tubertus Ocella et Marcus Bibulus, qu'il devait faire suivre plus tard de cinq autres (*Oratius Tubero*, 1671), puis de quatre.

2. C'était encore une « promenade » à Versailles, que l'entretien « sur le Rire et le Pleurer » des quatre amis Gélaste, Ariste, Acanthe et Polyphile, qui ouvre *les Amours de Psyché et de Cupidon.*

3. Nous ne citerons que pour mémoire : *la Promenade*

Oronte (deux noms du répertoire de Molière) et l'auteur lui-même sous le nom de Philante. Le titre appartenait déjà à une tragi-comédie assez embrouillée de Rayssiguier : LA BOURGEOISE, OU LA PROMENADE DE SAINT-CLOUD, *imprimée en* 1633 [1], *et à Salomon de Priezac, qui avait publié, en* 1645, *un caprice poétique :* LES PROMENADES DE SAINT-CLOUD [2]. *Enfin, en* 1736-1737, *parut, en trois parties,* LA PROMENADE DE SAINT-CLOUD, OU LA CONFIDENCE RÉCIPROQUE, *roman qu'il faut n'avoir pas lu pour l'attribuer à Le Sage, comme l'a fait le catalogue de Béhague* [3].

Mais revenons au dialogue de Guéret : la conversation s'engage, entre les trois amis, dans les beaux jardins de Saint-Cloud, sur les livres

---

de Livry, nouvelles en prose et en vers, par L. C., dédiées à Mme Des Houllières (Paris, Ch. Osmont, in-12); *la Promenade des Tuileries,* par C. L. M. (le chevalier de Mailly), Paris, 1700; du même, *Promenade du Luxembourg,* Rouen, in-12, 1713; les vingt-cinq *Promenades* du trop fécond Le Noble et *les Promenades de la Guinguette,* aventures et histoires galantes en dialogue (in-12, Troyes, 1736); enfin, *la Promenade de Versailles,* par de Saint-Paul.

1. Paris, P. Billaine, pet. in-8.
2. Paris, A. de Sommaville, in-4°.
3. L'auteur, selon Barbier, était Nicolas Fromaget.

et les auteurs, par un éloge de Sarasin, et nous entrons bientôt en plein milieu moliéresque, avec les amis et les ennemis du Contemplateur, Boileau, Chapelle, La Fontaine, Dassoucy, Cotin, Ménage, Boursault, Molière lui-même, dont le TARTUFFE *est assez rudement épluché.*

L'entretien est agréable et varié. On y passe légèrement et sans effort, sans pédanterie, en honnêtes gens, d'un sujet à l'autre. Guéret n'est pas un critique de profession, et je l'en estime davantage. Il est généralement bien renseigné pour un amateur : il donne de curieux détails qu'on chercherait vainement dans de plus gros livres. Ses remarques sont fines et sensées; il en sait plus qu'il ne dit, et son « feuilleton parlé » ne fatigue pas, quoiqu'il dure une bonne heure d'horloge. Tour à tour sous le masque de chacun des interlocuteurs, il expose avec beaucoup d'adresse le pour et le contre, en bon avocat qu'il est; mais il est passionné et partial, ce qui l'empêche souvent d'être bon juge.

Il déclame contre les coteries, et lui-même est l'homme d'un parti : j'apprendrais qu'il était, avec les deux Corneille, de la cabale contre L'ÉCOLE DES FEMMES, *que je n'en serais pas autrement surpris. Au fond, les antipathies de*

b

Guéret ne sont que des querelles de boutiques, rivalités de cercle à cercle.

Il ne peut souffrir Ménage, dont la petite académie rivalise avec celle dont il est le secrétaire et l'un des conférenciers applaudis.

*Boileau, qui fréquenta d'abord chez d'Aubignac, lui a-t-il refusé ses suffrages? N'était-il pas lui-même, à la rue du Colombier, le centre d'un groupe indépendant et supérieur à tous les autres, puisqu'il réunissait, — jusqu'à la malheureuse affaire de l'*ALEXANDRE, — *Molière, La Fontaine et Racine?*

Et, d'ailleurs, Despréaux ne pouvait plaire à Guéret, avocat pénétré de l'importance et de la gravité de sa profession. L'ami, le continuateur de Gaultier [1] *ne pardonnait pas au fils du greffier Boileau d'avoir déserté ce Palais* [2]

Où Patru gagne moins qu'Uot et Le Mazier,
Et dont les Cicérons se font chez Pé-Fournier,

dévoilé les abus de la robe et ridiculisé, jusqu'à

---

1. Attaqué par Boileau dans sa IXe satire.
2. Las de feuilleter « Louet allongé par Brodeau », Boileau avait jeté sa robe aux orties quand Guéret « allongeait » Le Prestre.



les contrefaire en des imitations burlesques, ses confrères du barreau parisien[1] *?*

Furetière, grand ami de Boileau, n'avait-il pas daubé, dans son ROMAN BOURGEOIS, *sur le procureur Vollichon, quelque ami de Guéret peut-être? Et l'avocat Nicodème ne prêtait guère à rire à Guéret, qui se vengea sur l'auteur.*

Racine aussi, dans ses PLAIDEURS, *et de complicité avec Furetière et Boileau, avait traité la robe avec irrévérence.*

En voilà plus qu'il ne faut pour expliquer, sinon pour excuser, l'injustice de Guéret, qui fait avec acharnement son procès à l'auteur des SATIRES, *méprise Furetière, et ne mentionne pas même, après deux ans passés, le grand succès d'*ANDROMAQUE *à l'Hôtel de Bourgogne.*

Autre remarque, plus générale, plus humaine, hélas! Guéret se plaît à rabaisser ceux auxquels il doit quelque chose. N'est-ce pas Boileau qui lui a inspiré l'idée des héros de roman qu'il fait comparaître dans son PARNASSE RÉFORMÉ? *N'est-ce pas à Furetière qu'il a pris presque textuellement ses railleries sur les dédicaces « à la*

---

1. *Jamais dans le barreau trouva-t-il rien de bon?* fait dire Boileau de lui-même dans sa IXe satire.

*Montoron » et bien d'autres traits satiriques? Le burlesque Richesource, qu'il désigne sous le nom d'*orateur en chambre, *ne lui a-t-il rien fourni pour ce qu'il dit çà et là des orateurs et de l'éloquence?*

Ne partage-t-il pas avec Despréaux son antipathie pour les Ménage, les La Serre et les Dassoucy, son amitié pour Chapelle et l'abbé des Roches? Ayant ces points communs avec le Satirique, Guéret ne pouvait que l'aimer ou le haïr; il choisit le second parti, et pourtant tous deux étaient faits pour s'entendre. Au fond, leur cause est la même : celle du Goût, — et Guéret le sentait si bien que ce fut par égard pour Boileau qu'il ne publia pas sa PROMENADE DE SAINT-CLOUD.

On nous dépeint Guéret comme un homme prudent, avisé, modeste, d'un commerce agréable et doux, — nous dirions aujourd'hui « sympathique », — d'une parfaite égalité d'humeur, d'une inaltérable gaieté d'esprit. En général, les gens de ce caractère aiment fort le repos et la paix, et ne redoutent rien tant que de se faire des ennemis; ils se privent ainsi de la très vive joie de dire tout haut la vérité, plaisir qui se paye, comme tous les plaisirs. Guéret consentait bien à

piquer Despréaux, mais en petit comité, à huis clos. Offenser publiquement le grand juge! il n'y songea pas, et sa PROMENADE *resta manuscrite. On en fit des lectures, n'en doutez nullement, dans plus d'un cercle et d'une ruelle, peut-être même en courut-il quelque copie qu'on se repassait sous le manteau. Despréaux n'en sut rien, ou feignit de n'en rien savoir, et le nom de Guéret n'est pas, même une fois, prononcé dans ses Œuvres.*

Mauvais calcul, au demeurant, de la part de l'avocat bel esprit, car un coup de satire de Nicolas eût plus fait pour sa renommée que dix volumes imprimés. Combien de noms seraient arrivés jusqu'à nous, si Boileau ne les eût enchâssés dans ses vers?

Et qui saurait, sans lui, que Cotin a prêché?

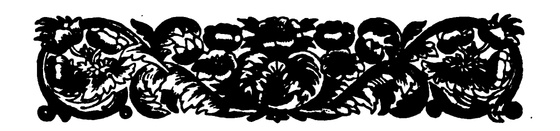
G. M.-MONVAL, *moliériste.*



LA

PROMENADE DE S[T]-CLOUD

DIALOGUE SUR LES AUTEURS



LA
PROMENADE DE ST-CLOUD

SUR la fin de ce printemps[1], m'étant engagé de faire voir à Cleante et à son ami Oronte quelques-unes des maisons de campagne qui embellissent les environs de Paris, je les menai à Versailles et à Saint-Germain, d'où nous partîmes pour venir coucher à Saint-Cloud. Ce jour-là MONSIEUR y traitoit toute la Cour[2],

1. 1669.

2. Le 7 may, Monsieur et Madame, après avoir dîné chez la Reine d'Angleterre, partirent de Paris pour aller en leur délicieuse maison de Saint-Clou.

Le 8, le Roi y vint visiter LL. AA. RR., qui donnèrent à S. M. une collation et un souper des plus magnifiques. (*La Gazette*, 1669.)

et sa présence sembloit animer ces lieux et leur donner un lustre nouveau. Nous ne pouvions finir plus agéablement notre journée : car, après avoir été témoins de la magnificence du festin, nous eûmes le divertissement d'un ballet superbe et d'une comédie nouvelle [1], où ce qu'il y a de plus beau à la Cour nous parut dans tout son éclat.

Tant de choses qui remplissoient tout à la fois notre esprit ne nous laissèrent pas la liberté d'examiner ce palais ; mais, la Cour s'étant retirée, nous eûmes le lendemain le loisir de le voir et d'en observer toutes les beautés.

Après avoir visité les appartemens et considéré à notre aise ce qu'ils renfermoient de rare, nous descendîmes dans le jardin, où à peine eûmes-nous fait quelques tours d'allée que nous gagnâmes le fond d'un bois, où nous prîmes le repos qu'un gazon agréable nous

---

1. *La Gazette* ne parle ni du ballet ni de la comédie ; mais, dans une fiction, l'auteur n'était pas tenu à l'exactitude de détails qu'il a pu emprunter à une année antérieure : car, depuis le mariage de Monsieur, Saint-Cloud était, à chaque saison, le théâtre de fêtes souvent mentionnées par *la Gazette*.

présentoit. En nous saisissant de ce bel endroit : « C'est ici, dit Cléante, que Sarrazin a fait[1] l'*Ode de Calliope* sur la bataille de Lens[2]. Et certainement, poursuivit-il, je ne pense pas qu'on puisse trouver de lieu plus commode pour s'entretenir avec les Muses. Ici l'on a la liberté de ses pensées ; le repos n'y est troublé que du chant des oiseaux et du bruit des feuilles, dont les Zéphirs semblent se jouer. L'on y considère les choses toutes pures et dans leur simplicité naturelle : rien n'en dérobe la connoissance. Enfin, l'esprit, libre et dégagé des bruits de la ville, s'y possède tout entier, et il ne refuse rien à la plume de ce qu'elle lui demande.

— Il est vrai, dit Oronte, que les beaux ouvrages ne naissent pas ordinairement parmi le tumulte des grandes villes. Mais aussi faut-il avouer que, si la campagne offre des lieux propres pour les produire, nous avons peu

1. Jean-François Sarasin (1604-1654) dit, en effet, dans sa lettre d'envoi « à M. Arnaud », qu'il composa cette ode à Saint-Cloud.

2. Remportée sur les Espagnols et les Allemands par le prince de Condé, le 20 août 1648.

de gens qui puissent se servir de cet avantage aussi heureusement que Sarrazin. Pour moi, continua-t-il, je prens un plaisir singulier dans la lecture de ses ouvrages, et il n'y a guère d'auteur moderne qui me plaise plus que lui. Si nous avions tout ce qu'il a fait, et qu'il y eût mis la dernière main[1], il seroit difficile d'avoir rien de plus achevé; et je ne crois pas qu'on trouve de long-tems un génie comme le sien, né pour tous les genres d'écrire et capable de plaire en toute manière. J'admire Balzac[2], mais j'aime Sarrazin; et la différence que je mets entre lui et Voiture, c'est que Voiture[3] badine à la vérité mieux que lui, et que Sarrazin se soutient mieux dans le grand stile que Voiture. Le fragment de la *Conspiration de Walstein*[4] est une pièce qui ne cède en rien au *Catilina* de Sa-

---

1. Les *Œuvres de Sarasin* ne parurent qu'après sa mort, par les soins de Gilles Ménage, en 1656, in-4°.
2. Jean-Louis de Guez, sieur de Balzac (1594-1654).
3. Vincent Voiture, d'Amiens (1598-1648).
4. La *Conjuration de Walstein* est malheureusement inachevée. Ce morceau d'histoire, selon Ch. Nodier, est le premier de notre temps que nous puissions opposer à Salluste, dont il a quelquefois le nerf et la pureté.

luste[1] ; et *la Pompe funèbre de Voiture*[2] vaut bien ce que l'antiquité galante nous a laissé de plus délicat.

— Puisque vous jugez si bien des auteurs, oseroit-on, dis-je alors, demander ce que vous pensez de Le Pays[3] ? Ne trouvez-vous pas qu'un honnête homme puisse se divertir de ses *Amours, Amitiés et Amourettes*[4] ?

— Ah ! je vous prie, répondit Oronte, ne descendons pas si brusquement de Sarrazin à Le Pays ; la chute seroit trop grande, et le bon sens pourroit en être blessé. N'en par-

---

1. *Seu Bellum catilinarium.*

2. *La Pompe funèbre de Voiture, avec la clef, s. l.* 1649, in-4°, a été attribuée à Ménage, par le catalogue d'Alstein (Chossonnery, 1882, p. 58). C'est « *dédiée* à Ménage » qu'il eût fallu dire.

« Sarrasin n'aimait pas Voiture : il avait un peu de jalousie et d'envie contre lui. C'est pour cela qu'il fit la *Pompe funèbre,* qui est si agréable et si pleine d'esprit. » (Segrais.)

3. René L. C. Le Pays, sieur du Plessis-Villeneuve (1636-1690), écrivain médiocre, qu'on a appelé « le Singe de Voiture ».

4. *Amitiez, Amours et Amourettes,* ouvrage publié en 1664, à Grenoble et à Paris. C'est un recueil de lettres mêlées de vers qui eut le plus grand succès, mais que Piganiol appelait « le rudiment des amoureux de province ».

lons pas même, si vous m'en croyez; contentons-nous qu'il serve d'entretien dans les provinces, et laissons au Campagnard de Despréaux le plaisir de l'admirer[1].

— Il ne faut donc pas non plus, dit Cléante, vous parler des *Lettres* de l'abbé de Montreuil[2]; et je connois, à votre goût, que vous ne lui ferez pas plus de grâce qu'à Le Pays.

— Vous en jugez parfaitement bien, repartit Oronte : car, encore qu'il y ait plus de choses à louer dans l'abbé de Montreuil que dans Le Pays, néanmoins ni l'un ni l'autre n'approchent point de Voiture, ni de Sarrazin. Le Pays est un provincial[3] qui a quelque facilité de stile, mais qui se gâte par ses fausses pointes. Et Montreuil a quelque connoissance du monde; mais il est plein de mauvaises plaisanteries, qui ne consistent

1. *Le Païs, sans mentir, est un bouffon plaisant,* dit le noble campagnard, grand lecteur de romans, du *Repas ridicule.* (SATIRE III.)

2. Mathieu de Montreuil (1610-1691). Ses *Œuvres* (poésies et *Lettres*) avaient paru en 1666.

3. Né à Nantes ou à Fougères, il passa la plus grande partie de sa vie en Bretagne, en Dauphiné et en Provence. Il fut membre de l'Académie... d'Arles.

que dans une certaine liberté de dire tout ce qui lui plaît, sans considérer comme il le faut dire. Ce qu'on aime dans Voiture et dans Sarrazin vient de bien plus haut, et a une source bien plus noble. Ce sont des gens élevés et nourris dans l'air de Catulle, d'Horace et d'Anacréon ; et ils ont fait des courses chez Marot, d'où ils ont rapporté d'admirables choses. Enfin, quand vous me parlez de Le Pays et de Montreuil, vous ne vous souvenez plus sans doute des *Satires* de Despréaux, qui les met entre les auteurs du dernier ordre [1].

— C'est donc assez, interrompis-je, pour vous dégoûter d'un auteur, qu'il soit condamné par Despréaux, et le jugement qu'il en fait détermine absolument le vôtre ?

---

1. Despréaux n'a pas mis Montreuil « entre les auteurs du dernier ordre ». Il le blâme seulement de sa trop grande affectation à publier ses ouvrages :

On ne voit point mon nom, à l'envi de Montreuil,
Grossir impunément les feuillets d'un Recueil.

(Sat. VII.)

Les recueils de Sercy sont, en effet, farcis de poésies signées de Montreuil, madrigaux, épigrammes, rondeaux, stances, épîtres, sonnets, etc.

— On peut bien, répondit Oronte, suivre le jugement d'un homme comme lui; et, quand on a ses lumières, il est permis de juger des livres.

— Il faut demeurer d'accord, dit Cléante, qu'il a tout le talent de la satire; et l'on auroit peine à trouver un homme qui pût mieux que lui combattre le vice et railler les mauvais auteurs[1]. Mais, si je ne me trompe, il a mal choisi ses gens; et je n'en vois guère qui méritent les coups de dent qu'il leur a donnés.

— Je serois fort du sentiment de Cléante, repris-je alors, et, quoique j'admire les vers de ce satirique, je ne puis m'empêcher de condamner ses jugemens. Il se laisse un peu trop emporter à la beauté de ses expressions, et quelquefois à la nouveauté de ses idées. Au reste, si la satire lui plaît tant, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Je l'ai vû, lorsqu'il étoit encore écolier[2], ne parler que des sa-

1. Double tâche dont Molière s'était acquitté lui-même assez bien, et avec plus d'éclat et de portée que Despréaux, — soit dit sans faire de tort à Nicolas.

2. On sait que Despréaux entra de bonne heure au



tires d'Horace, de Juvénal et de Perse[1]. Il n'avoit autre chose à la bouche ; et il seroit à souhaiter qu'il eût aussi bien pris l'esprit de ces satiriques qu'il a saisi la malignité de la satire. C'est grand dommage qu'un homme qui tourne si bien un vers fasse des jugemens si mauvais[2]. Cependant, si l'on n'y donne ordre, la postérité recevra pour des vérités constantes tout ce qu'il a écrit ; et, si quelque personne désintéressée ne prend le

---

collège d'Harcourt (aujourd'hui lycée Saint-Louis), et qu'il termina ses classes au collège de Beauvais. M. Édouard Fournier s'est appuyé sur ce passage pour affirmer que Guéret avait été le condisciple de Boileau ; rien ne nous semble moins prouvé.

1. Voir, dans *l'Art poétique,* l'éloge de ces trois poètes, dont Boileau conserva les portraits chez lui jusqu'à sa mort. Voici, d'après le *Bolæana,* sa définition des trois satiriques latins :

« *Horace,* un galant homme qui rit toujours, et qui dégoûte du vice en le tournant en ridicule ;

Juvénal, un déclamateur, étincelant d'esprit, qui crie sans cesse après le vice, et qui le combat à force ouverte ;

Perse, un philosophe chagrin, mais plein de sens, qui châtie le vice avec la férule. »

2. Que les temps sont changés ! Aujourd'hui Despréaux est trop généralement regardé comme un poète médiocre, mais il passe avec raison pour l'arbitre du goût et le restaurateur de la critique.

parti de ceux qu'il déchire, ils sont en danger de perdre la gloire qui leur est due.

— Est-ce tout de bon, Messieurs, dit Oronte, et voulez-vous faire ici le procès à Despréaux ? Songez au moins qu'il est dangereux, et que sa plume se venge cruellement.

— Avez-vous peur, dit Cléante, que quelque vent ne lui rapporte ce que nous disons de lui ? Craignez-vous que quelque faune[1] espion ne nous trahisse? Et ne pouvons-nous impunément parler de ses vers dans la solitude ? D'ailleurs y a-t-il quelqu'un d'entre nous qui craigne sa dent ? Graces à Dieu, nous n'avons fait encore aucun livre[2]. Nous ne sommes ni marquis, ni partisans, ni bigots[3]; et c'est assez pour n'en rien appréhender.

— Et ne vous flattez point, repris-je. Il

---

1. On n'a pas oublié que la scène se passe dans un bois.

2. Guéret avait déjà publié quatre ou cinq ouvrages à cette date.

3. Les victimes de Boileau étaient les mêmes que celles de Molière, sauf les partisans.

suffit d'être homme pour allumer sa bile[1]. Mais que vous importe qu'il vous place dans sa satire? Désormais il ne peut plus faire de bien ni de mal, et il a perdu le crédit qu'il pensoit ôter aux autres.

— Cependant, reprit Oronte, vous voyez comme l'abbé Cotin[2] se remuë et comme il s'efforce par des réponses[3] de combattre les vers qui l'offensent. C'est un témoignage que sa satire est à craindre, et qu'elle fait impression sur les esprits. L'auteur du *Jonas*[4] n'a-t-il pas mis au jour une réponse, une critique, une parodie et des épigrammes contre la neuvième satire[5]? Et Boursault ne

---

1. *Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme.*
(Sat. VIII.)

2. Nommé neuf fois dans la *Satire* IX.

3. La *Satyre des Satyres* (1666) et la *Critique désintéressée sur les Satires du temps* (*s. d.*), attribuées à Cotin et publiées ici par M. P. Lacroix (t. XII de cette collection).

4. *Le Jonas inconnu sèche dans la poussière,* dit la *Satire* IX. Ce poème, qui avait paru en 1663, est de Jacques de Coras (1630-1677).

5. Cette *Réponse* est une lettre à son éditeur Ch. Angot (septembre 1668), publiée par M. Jubinal en 1873 d'après un recueil de pièces de la bibliothèque de Montauban. Elle se trouve d'ailleurs dans *le Satirique berné,* en prose

prépare-t-il pas une comédie [1], où il prétend se venger des mauvais traitemens qu'il a reçus [2]?

— Tant pis, repartis-je, pour ces Messieurs qui se tourmentent. Ils feroient bien mieux de se taire : car, s'ils sont repris justement, ils ne désabuseront pas le public par leurs écrits; et, s'ils le sont mal à propos, c'est

---

et en vers, par L. D. I. E. D. D. (l'auteur du *Jonas* et du *David*), Paris, 1668, in-12 qui contient :

1° Lettre du sieur D. ou B. à l'Autheur du *Jonas* et du *David* en luy envoyant sa IX° Satire sous le nom du libraire Angot (25 août 1668); — 2° ladite *Réponse* (c'est une apologie de Coras); — 3° *Remarques* sur quelques endroits de la IX° Satire de Lubin. — 4° *Parodie* ou *Satire* de la Satire IX de Lubin; — 5° *Épigrammes* sur les Satires de Lubin; — enfin, 6° la Lettre d'un gentilhomme de la Cour à l'Autheur du I. et du D. touchant son démêlé avec Lubin, suivie de la Réponse. Une partie de ces pièces curieuses a été réimprimée par l'abbé Joly dans ses *Remarques sur le Dictionnaire de Bayle.*

1. Annoncée par les comédiens du Marais, sous le titre de « la *Critique des Satires de M. Boileau* », défendue par arrêt du Parlement du 22 octobre 1668, elle fut imprimée au mois de mai 1669 sous le titre de *Satire des Satires,* 1 acte en vers.

2. Boursault s'étant réconcilié avec Boileau en 1687, son nom fut désormais rayé des *Satires* et remplacé par ceux de Perrault et de Hesnault.

assez de leur silence pour dissiper le mauvais effet de ces satires. L'abbé Cassagne [1] a été bien plus avisé : car, encore qu'il fût aussi maltraité que l'abbé Cotin, et qu'un même vers les blesse tous deux [2], il n'en a dit mot; et Despréaux n'a plus songé à lui, parce qu'il ne l'a point entendu gronder.

— Pourquoi donc, interrompit Cléante, s'acharne-t-il si fort sur Chapelain [3], qui n'a fait aucune réponse ?

— Ne vous en étonnez pas, répondis-je. Despréaux est d'un certain parti, hors duquel il se persuade qu'il n'y a point de mérite en France. Il croit que toute la gloire des lettres lui appartient; et il ne peut souf-

1. Jacques Cassagnes ou Cassaigne (1636-1679), de l'Académie française, prêchait à Saint-Roch en 1665.

2. *Moi qui ne compte rien, ni le vin ni la chère,*
Si l'on n'est plus au large, assis en un festin,
Qu'aux sermons de Cassagne ou de l'abbé Cotin.
(SAT. III.)

3. *Chapelain veut rimer, et c'est là sa folie!*
(SAT. IV.)

Voir aussi la *Satire* IX :

Attaquer Chapelain! Ah! c'est un si bon homme!

et un passage de la *Satire* X.

frir qu'on porte ailleurs l'encens qu'il pense n'être dû qu'à sa cabale [1]. Il voit néanmoins que la réputation de Chapelain est grande, non seulement dans ce royaume, mais même dans les pays étrangers; que c'est par son suffrage que la Cour juge du bel-esprit [2], et que sur son approbation Sa Majesté règle les libéralités qu'elle exerce depuis plusieurs années en faveur des gens de lettres [3]. Ce grand nom lui donne de la jalousie. Il veut le lui arracher, en dépit de Balzac [4], de Voiture et de Sarrazin, qui l'ont consacré dans leurs écrits; et il compte pour rien une possession de gloire et d'estime de quarante années [5].

---

1. *Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis,*
dira Molière trois ans plus tard, par la bouche d'Armande.

2. Chapelain était, avant Boileau, l'oracle des écrivains, et surtout des poètes, et comme le chef de la littérature.

3. Ce fut Chapelain qui dressa, par ordre de Colbert, le *Mémoire de quelques gens de lettres, vivants en* 1662; quelques années plus tôt, Ménage avait été chargé par le cardinal Mazarin d'un travail analogue, qui n'aboutit point.

4. *Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers.*
(Sat. IX.)

5. Né en 1595, Chapelain commença à se faire connaître vers 1630.

— S'il faut, dit Oronte, respecter tous ceux qui ont reçu des témoignages d'estime de Balzac, de Voiture et de Sarrazin, vous nous ferez bientôt passer Ménage [1] pour un grand homme; et vous lui assûrerez un mérite qui ne lui a guère coûté.

— Je ne prétens pas, lui dis-je, que vous jugiez de Chapelain par Ménage. On sçait comme ce dernier s'est introduit dans le monde. C'est un Angevin [2], qui n'a pas manqué de la vanité de son pays [3], et qui a voulu se rendre illustre à quelque prix que ce fût. Dans cette intention, il a fait une espèce d'académie chez lui [4], et s'est mis comme en paralléle avec messieurs Du Puy et De Thou [5]. Cette académie l'a rendu un

---

1. Gilles Ménage (1613-1692).

2. D'Angers même, où il naquit le 15 août 1613. Son père était avocat du Roi au présidial de cette ville.

3. L'académicien Bautru était aussi d'Angers.

4. Sur ses « petites académies », voir, dans Tallemant des Réaux, l'*Historiette* de Ménage. Ce ne fut d'abord qu'une assemblée du mercredi, qu'il appelait sa *Mercuriale;* une chute qu'il fit l'ayant mis hors d'état de sortir, il tint tous les jours une espèce d'académie trèsfréquentée.

5. Les Dupuy et les de Thou étaient alliés. Pierre et Jacques Dupuy avaient, à la Bibliothèque, un « cabinet »

répertoire de toutes choses. Jamais il ne lui est venu personne qui ne lui ait payé son entrée de quelque nouvelle, ou de quelque observation curieuse. C'est ce qui a composé son livre des *Origines de la Langue françoise* [1]; et c'est aussi ce qui lui a servi à entretenir le commerce de Balzac et de plusieurs autres, qu'il avoit mendié de tous côtés, et qu'il n'a conservé, pour ainsi dire, que par machine. Mais Chapelain s'est élevé par son propre mérite; et, bien loin de courir l'estime des auteurs célèbres, elle est venue au-devant de lui, ou, pour mieux dire, il l'a ravie par la beauté de ses odes [2], qui lui acquirent d'abord tous les suffrages.

que Ménage fréquentait assidûment; après leur mort, il alla chez M. de Thou, président à la première des Enquêtes.

1. Ou *Dictionnaire étymologique,* 1650, in-4°, dédié à MM. du Puy. — Et, plus tard, le *Menagiana.*

2. « Je n'ai pas prétendu, dit Boileau dans sa *Préface* de 1694, que Chapelain, quoique assez méchant poète, n'ait pas fait autrefois, je ne sais comment, une assez belle ode. » — Il s'agit de l'Ode à la gloire du cardinal de Richelieu, et sur cette ode seule Chapelain avait été, dit-on, regardé comme le premier poète de son temps :

Comme roi des auteurs on l'élève à l'empire!

dit la *Satire IX.*

— Il se pourroit bien faire, ajouta Cléante, que le dépit de n'avoir point eû part aux gratifications du Roi auroit encore animé Despréaux contre Chapelain[1]. Car, si vous y prenez garde, ses *Satires* n'ont paru que depuis qu'on donne des pensions; comme s'il ne les avoit faites que pour se venger de n'en avoir pas eû[2]. Mais apprenons de Philante, continua-t-il en me désignant, les autres raisons qui l'ont si fort animé contre Chapelain.

— Tout le monde, répondis-je, s'est bien douté de ces deux premiers motifs. Mais il y en a un particulier qui n'est connu que de peu de gens. Vous n'ignorez pas le démêlé

1. Comment Boileau, qui n'avait encore rien publié en 1663, aurait-il pu s'étonner de n'être pas compris dans les pensions établies au commencement de cette année? Ce qui est vraisemblable, c'est que son esprit de justice avait été choqué de voir Molière ne figurer dans cette répartition que pour 1,000 livres, quand Chapelain en obtenait 3,000, Ménage 2,000, Cassagne 1,500 et Cotin 1,200!

2. Les premières *Satires* (II et IV) ne parurent, en effet, qu'en 1665, dans le *Nouveau Recueil de plusieurs et diverses pièces galantes de ce temps.* — L'année suivante parurent les sept premières; en 1668, les huitième et neuvième.

que Despréaux a eu avec son frère [1], de l'Académie Françoise; et il n'est pas nécessaire de vous apprendre jusques où va la vengeance des gens de lettres. N'osant pas mettre son frère dans ses *Satires,* de crainte que cela ne fît tort à leur nom commun [2], il a déclaré la guerre au plus illustre de ses amis, et Chapelain a été la victime de leur division. Il ne s'est pas même contenté de l'offenser dans ce qu'il avoit de plus cher, il a voulu lui ôter encore la douceur de voir son ennemi mal-

---

1. Gilles Boileau, dit *du Menton*, né en 1631, greffier en la grande Chambre du Parlement de Paris, contrôleur général de l'argenterie et intendant des menus-plaisirs de S. M., élu à l'Académie en 1659, mort en 1669.

On connaît l'épigramme de Linière :

Vous demandez pour quelle affaire
Boileau le rentier aujourd'hui
En veut à Despréaux son frère?
C'est qu'il fait des vers mieux que lui.

Despréaux était brouillé avec ce frère aîné, ami de Corneille, de Chapelain, de Conrart, de Cotin, etc.

Un autre frère, Pierre Boileau, dit *Puimorin* (1625-1683), fut aussi intendant et contrôleur général des menus-plaisirs.

2. On trouve seulement, dans les *Œuvres* de Boileau, une épigramme de six vers :

« Sur un frère aîné que j'avais, et avec qui j'étais brouillé. »

traité. Vous vous souvenez bien sans doute de ces deux vers de la satire qu'il adresse *à Molière* :

Si je pense parler d'un galant de notre âge,
Ma plume pour rimer rencontrera Ménage.
(SATIRE II.)

Cet endroit pouvoit ne pas déplaire à Boileau de l'Académie, pour les raisons que vous sçavez[1]. C'est pourquoi Despréaux l'a entièrement changé, et au lieu de Ménage il a mis l'abbé de Pure[2], qui se fût bien passé de leur brouillerie[3].

— Je ne doute pas, dit Cléante, que pour se venger de son frère, il n'ait attaqué Cha-

1. Gilles Boileau n'aimait pas Ménage, dont il critiqua la *Christine* et dont il avait dit, dans une *Épigramme* à Bois-Robert :

Abbé, j'aime tant ton ouvrage,
J'y voy tant de charmes divers,
Que j'aime même dans tes vers
Jusques à Costar et Ménage.

2. *Si je veux d'un galant dépeindre la figure,*
Ma plume pour rimer trouve l'abbé de Pure.

3. L'abbé n'eût pas été épargné pour cela :

On rampe dans la fange avec l'abbé de Pure,

dit la *Satire* IX.

pelain. Mais ce frère lui-même n'a pas été épargné; et voici quatre vers[1] qui le peignent en original ·

Enfin je ne sçaurois, pour faire un juste gain[2],
Aller, bas et rampant, fléchir sous Chapelain :
Cependant, pour flater ce rimeur tutélaire,
Le frère, en un besoin, va renier son frère.

(Sat. I.)

Despréaux en a fait partout le commentaire; et chacun sçait maintenant que c'est de Boileau qu'il entend parler. Je ne dirai point s'il a sujet de se plaindre. Mais je vois si peu de raison dans tout ce qu'il satirise, que je ne crois pas qu'il en ait davantage dans cette rencontre.

— Quelle apparence, dit Oronte, qu'il eût voulu choquer tant de monde sans fondement? Si vous en exceptez Chapelain, qui connoîtra dans cinquante ans tous ceux dont il parle? Et quel mal y a-t-il que la postérité

1. Ces quatre vers ont été supprimés plus tard, et ne se trouvent pas dans l'édition « favorite » de 1701.

2. G. Boileau avait obtenu en 1665, grâce à Chapelain, une gratification de 1,200 livres. Despréaux en aura 2,000, mais en 1669 seulement.



rie de Quinault[1], si ses vers ne passent pas jusqu'à elle?

— Disons, reprit Cléante, que ce satirique a fait profession ouverte de ne trouver rien de bon. J'ai appris d'origine qu'il en avoit voulu donner à Chapelle[2], et qu'il ne s'en est abstenu qu'en souffrant la dernière violence. Peut-être l'a-t-il épargné en considération de Molière. Car on m'a assûré que Chapelle lui est fort utile, et qu'il travaille à toutes ses pièces[3]. Mais je crois plutôt qu'il

---

1. Guéret est ici mauvais prophète : il y a beau temps que l'auteur de la *Pucelle* est oublié, et Quinault passe encore pour un maître dans le genre difficile qu'il a créé, l'opéra ou drame lyrique.

C'est ce que reconnaissait Boileau lui-même, qui distingue deux époques dans la vie de Quinault, celle de ses tragédies et celle de ses opéras : « Dans le temps où j'écrivis contre lui, nous étions tous deux fort jeunes, et il n'avait pas fait alors beaucoup d'ouvrages qui lui ont acquis dans la suite une juste réputation. » (*Préface* de 1694.)

2. Claude-Emmanuel Luillier (1626-1686).

3. Chapelle n'était pas fâché d'accréditer ce bruit et d'entretenir cette légende, qui avait cours encore au XVIIIe siècle : témoin la préface du *Recueil de pièces choisies,* publié à La Haye en 1714 :

« C'est à Chapelle, — dit La Monnoie d'après de Callières, — qu'est due *une grande partie de ce qu'ont de plus beau les comédies de Molière* qui le consultait sur

a appréhendé la plume d'un homme qui vaut mieux que lui [1], et qu'il s'est souvenu de ce que dit Regnier, son prédécesseur :

Corsaires à corsaires,
L'un l'autre s'attaquant, ne font pas leurs affaires [2].

— S'il craignoit Chapelle, interrompis-je, que ne respectoit-il Scudéri [3]? Celui-là n'a-t-il pas fait de fort beaux ouvrages? S'il faut

---

tout ce qu'il faisait, et qui avait une déférence entière pour la justesse et la délicatesse de son goût. » Grimarest parle en 1705 d'un manuscrit de *Tartuffe* écrit et raturé par Chapelle. Saint-Marc et Bret ont rétabli la vérité à propos de la scène de Caritidès dans *les Fâcheux*.

1. Guéret est décidément un ami déclaré de Chapelle. Ne dit-il pas, dans sa *Guerre des auteurs :* « Quelque jour les *Tables de la philosophie françoise* (de Lesclache) ne seront plus rien, que l'on verra encore la *Fauvette* et le *Voyage de Chapelle et de Bachaumont.* » (P. 101.) — Voir plus loin, p. 79 et 81.

2. Ce sont les deux derniers vers de la *Satire* XII à M. Fréminet. Despréaux s'est servi de ces vers pour la pointe d'une de ses *Épigrammes* contre les journalistes de Trévoux : *Aux Révérends Pères Jésuites, auteurs du Journal de Trévoux*.

3. Georges de Scudéry (1601-1667) :

Bienheureux Scudéry dont la fertile plume
. . . .
Un marchand pour les vendre, et des sots pour les lire.
(Sat. II.)

traiter de sots tous ceux qui les lisent, il n'y a plus de sages en France[1]. Tous les étrangers mêmes sont des fous de l'avoir traduit en leur langue. Cette injustice qu'il fait aux meilleurs écrivains me confirme toûjours dans la pensée qu'il n'a suivi que son caprice. Et, si vous en exceptez La Serre[2] et deux ou trois autres, tout le reste mérite l'estime du public. Je ne sçais même s'il ne fait point honneur à ceux-là, en les mêlant parmi tant d'habiles gens, et si, paroissant si peu fidèle à la vérité, il ne se rend pas suspect dans les choses mêmes qu'il reprend avec justice. On a toujours dit que la satire ne doit avoir

1. « Je veux bien avouer qu'il y a du génie dans les écrits de Scudéry et de plusieurs autres que j'ai critiqués. Avec la même sincérité que j'ai raillé ce qu'ils ont de blâmable, je suis prêt à convenir de ce qu'ils peuvent avoir d'excellent. Voilà, ce me semble, leur rendre justice, et faire bien voir que ce n'est point un esprit d'envie et de médisance qui m'a fait écrire contre eux. » — Despréaux, *Préface* de 1683.

2. Puget de La Serre (mort en 1665), très maltraité par Guéret dans le *Parnasse* et la *Guerre*, en compagnie de Nervèze et de Des Escuteaux, était une des bêtes noires de Despréaux :

Suivre chez l'épicier Neuf-Germain et La Serre,

dit la *Satire* IX.

pour objet que des personnes généralement connues et décriées[1]. Hors de là l'on ne la croit plus; et, si vous y prenez garde, Despréaux ne s'est mis en peine ni de l'un ni de l'autre. Car, je vous demande, connoissez-vous Bardou et Francheville[2]? Se sont-ils rendus fameux par de méchans livres, et doivent-ils passer pour connus, parce que Sercy[3] les a mis dans quelque Recueil de vers que l'on ne lit pas?

— Que voulez-vous faire à cela? dit Oronte. Il n'en a point trouvé d'autres. Après tout, il ne vous oblige pas de le croire, et vous ne pouvez pas non plus le réduire à votre goût. Ne sçavez-vous pas ce précepte d'Horace qui permet aux poètes ce qu'il leur plaît? Et les

---

1. L'utilité de la Satire n'est-elle pas, au contraire, de combattre les réputations surfaites?

2. Plus tard, Boileau remplaça ces deux noms par ceux de Bardin et de Titreville, qui ne sont guère plus connus, quoique le premier ait été membre de l'Académie française.

3. Ch. de Sercy, reçu imprimeur-libraire en 1649, a publié, à partir de 1653, plusieurs Recueils de *Poésies choisies,* où l'on trouve en effet des pièces de Bardou et du galant abbé de Francheville.

satiriques n'ont-ils pas droit de prendre plus de licence que les autres?

— Il est vrai, dit Cléante, qu'on leur souffre beaucoup de choses. Mais ils ne doivent se permettre que ce qui peut plaire[1], et nous voyons bien que ce n'est que pour faire durer la conversation que vous ne donnez pas dans nos sentimens. Car, enfin, combien y a-t-il d'auteurs en France, dont il ne parle point, qui sont indignes d'en porter le nom? Malingre[2] n'a-t-il pas fait assez de méchantes histoires? Chaumer[3] n'a-t-il pas assez ruiné de libraires? Saumaise[4] n'a-t-il pas mis au

1. Voilà une assertion contestable!

2. Claude Malingre (1580-1653), historiographe de France, a donné plus de vingt histoires : d'*Italie*, de *Louis XIII, Histoire romaine, Histoire des États assemblés à Paris*, etc., etc.

3. Charles Chaulmer, auteur d'un *Abrégé de l'Histoire de France* (1636), d'une *Mort de Pompée*, tragédie (1638), etc., etc.

4. Antoine Baudeau, sieur de Somaize, l'apologiste et l'historien des Précieuses, né vers 1630, était secrétaire de Mme la connétable Colonna. Il est l'auteur des deux *Dictionnaires des Précieuses*, des *Précieuses en vers*, des *Véritables Précieuses*, du *Procès des Précieuses*, etc. L'un des deux *Dictionnaires* a été attribué à de Vizé par Bordelon, dans la *Relation des Champs-Élysées* qui précède ses *Dialogues des Vivants*.

jour assez de mauvaises galanteries? Et mille autres, que vous connoissez aussi bien que moi, ne fatiguent-ils pas tous les jours le public par leurs méchans vers et leur détestable prose?

— Il est certain, ajoutai-je, que tous ces auteurs sont de vrais sujets à satire; et j'y abandonnerois même De Pinchesne, neveu de Voiture, qui s'applaudit d'une préface qu'il a fait faire pour les œuvres de son oncle[1]. Mais je ne puis souffrir qu'on traite mal Boyer[2], Boursault et Quinault, qui plaisent à la Cour, ou, pour mieux dire, qui n'y déplaisent pas.

— Je voudrois bien, dit Oronte, qu'on fît une liste de tous les méchans auteurs, et que l'on convînt de bonne foi de tous ceux qui ne meritent pas d'être lus. Le public en tireroit de grands avantages, et cela seroit d'un

1. *Les Œuvres de M. de Voiture*, mises au jour par Estienne Martin de Pinchesne, 1650, 1656, in-4°; 1657, in-12; 1660 (6e édition).

2. *Qui dit froid écrivain, dit détestable auteur,*
Boyer est à Pinchêne égal pour le lecteur.
(Art poétique, ch. IV.)

plus grand usage que le *Catalogue des livres défendus*[1].

— Il ne faudroit donc pas, dit Cléante, que Despréaux en fût juge. Car il ne se pique pas de fidélité; et je commence même d'avoir bonne opinion de Pelletier[2] depuis qu'il en a dit du mal.

— A propos de Pelletier, repris-je, c'est encore un article qui fait voir sa mauvaise foi. Car, si vous vous en souvenez, il dit de lui :

Tandis que Pelletier, crotté jusqu'à l'échine,
Va mendier son pain de cuisine en cuisine;
Sçavant en ce métier, si cher aux beaux esprits,
Dont Montmaur[3] *autrefois fit leçon dans Paris*[4].
(Sat. I.)

« Cependant, continuai-je, il n'y a rien de

1. *Index librorum prohibitorum*, dont une nouvelle édition avait paru récemment.

2. Le Peletier (Pierre) mort après 1664, ami de L'Estoille et de La Serre, auteur de quelques *Lettres morales*, de quatre centuries de sonnets faits en l'honneur de tous les beaux esprits de son temps, etc.

3. Professeur de grec, parasite fameux.

4. Peletier demanda justice de ces quatre vers par le sonnet que lui prête Guéret :

Vous que le Divin Appollon
A nommez pour faire justice,

plus faux de lui que cela. Car le bonhomme avoit assez de sa cuisine pour vivre; et d'ailleurs il étoit trop timide pour faire le métier de parasite[1]. Aussi Despréaux n'avoit-il pas mis d'abord Pelletier. Les premières copies qui coururent de cette satire portoient Colletet; et même dans l'impression qui en a été faite à Cologne[2], ou ailleurs, il y a un C avec plusieurs points. Je ne sçais pas si cela se peut dire de Colletet[3]. C'est un homme que

---

Et dont la sçavante police
Doit régler le sacré Vallon,

Prenez en vos mains tout de bon
La vengeance d'un maléfice
Qui d'une inique cicatrice
Ternit et ma Muse et mon nom.

On me traite de parasite,
Moy qui, plus reclus qu'un hermite,
Ne mangeay jamais chez autruy :

O fatalité sans seconde!
Faut-il qu'on déchire aujourd'huy
Celuy qui loüa tout le monde!

(La Guerre des auteurs, p. 205-206.)

1. Richelet atteste que Le Peletier n'était pas parasite.
2. Cologne, 1666, Henri Demen, petit in-12. Le nom de Colletet a été rétabli dans les éditions suivantes.
3. Il s'agit ici de François Colletet, le fils. Guillaume, son père, était mort en 1659.

je n'ai jamais vû, et je ne le connois que par quelques méchans Sonnets[1], et par des Noëls[2] de sa façon, qui servent de divertissement aux Avents dans les familles bourgeoises. Mais je sçais bien que Despréaux faisant lecture de cette satire chez un auteur de mérite, quand il vint à ces deux vers, cet homme le pria d'en ôter Colletet, pour quelques raisons d'alliance qui est entre eux; et je lui nommai incontinent Pelletier[3], qui se trouva tout juste pour réparer la brèche du vers. C'est ainsi qu'il est entré dans les *Satires* de M. Despréaux, et peut-être que sans cela il ne s'y fût jamais trouvé.

— Vous êtes bien sçavant dans l'histoire de messieurs les auteurs, dit Oronte, et il

---

1. Publiés, avec ses poèmes, stances, épigrammes, odes et madrigaux, dans les *Muses illustres*, recueil édité par lui en 1658 et dédié au comte de Saint-Aignan.

2. *Noëls nouveaux*, et cantiques spirituels, composés et mis en lumière sur les plus beaux airs de Cour et chants du temps, par le sieur Colletet, 1660; les mêmes, revus, corrigés et augmentés, 1669.

3. Poète du même calibre, nommé plus haut, et dont Colletet publia les vers à côté des siens dans la *Muse coquette* (1665).

3.

seroit difficile de trouver un homme qui en sçût mieux le détail que vous.

— J'en connois un, repartis-je, qui fourniroit bien des choses sur cette matière. Il n'étudie rien que cela depuis plus de quarante ans, et je pense même que vous le connoissez aussi.

— C'est sans doute Charrosel[1] du *Roman bourgeois*[2], dit Oronte.

— Lui-même, répondis-je; mais que dites vous du *Roman bourgeois,* et d'où vient que ce Charrosel y est si maltraité? J'ai toujours ouï faire assez d'estime de ses ouvrages[3], et je ne vois point qu'il ait ruiné de libraires.

— C'est une chose étrange, dit Cléante, que ceux qui se mêlent de satire et de raillerie vont toujours au delà du but. Ils veulent rendre toutes choses si ridicules qu'ils les rendent incroyables; et ils ne songent pas que

1. Charroselles, anagramme transparente de Charles Sorel (1596-1674).

2. « *Ouvrage comique* », attaque contre les romans à la mode (Paris, Cl. Barbin, L. Billaine et Th. Girard, 1666, in-8°), par Furetière.

3. La plupart des ouvrages de Sorel, au nombre de quarante pour le moins, sont antérieurs à 1669.



la vérité devient suspecte, sitôt qu'ils la mêlent aux fictions de leur imagination emportée[1]. C'est, à mon sens, le principal défaut du *Roman bourgeois* dans ce qui regarde Charrosel. Car cet homme a du mérite, et il n'en faut point d'autre preuve que *le Berger extravagant*[2] et *le Francion*[3].

Cependant il est traité comme l'auteur le plus détestable qui fut jamais[4]. Il semble que ses écrits fassent peur aux gens; et l'on diroit qu'ils ne sont capables que de donner la migraine. N'étoit-il pas assez affligé de se voir retrancher ses appointemens d'historiographe[5]? Falloit-il encore lui insulter sur ses livres; et, en perdant sa pension, ne devoit-il pas au moins lui laisser la libre pos-

---

1. Guéret lui-même en donne ici la preuve.

2. Anti-roman publié en 1627, dont Th. Corneille a tiré une pastorale burlesque du même titre, 5 actes, en vers, représentée en 1653, imprimée en 1654.

3. *La Vraie Histoire comique de Francion,* 1622, par C. Sorel sous le nom de Moulinet du Parc.

4. Voir l'histoire de Charroselles, de Collantine et de Bellatre.

5. En 1635, Sorel avait remplacé son oncle Charles Bernard dans la charge d'historiographe de France. La Serre lui succéda.

session de sa gloire et de son honneur? Je m'étonne qu'il supporte cette injure si patiemment. Je m'attendois de voir une réponse au *Roman bourgeois;* et je croyois que, mettant le nom de Furetière[1] en anagramme, il nous donneroit son Histoire.

— Il a mieux fait, dit Oronte, de ne point répondre. Son silence est la marque d'un galant homme ; et c'est même un effet de sa prudence de laisser périr cet ouvrage par lui-même. Il a bien vû que la Cour ne se plairoit pas à la chicane[2], ni aux sobriquets dont il est farci, et qu'il ne pourroit être lû que par quelques bourgeois tout au plus, dont il ne recherche ni ne craint les jugemens.

— Il est vrai, dis-je, que ce roman est du dernier bourgeois, comme parlent *les Précieuses*[3]; et, au lieu de dire avec quelques-uns que c'est l'ouvrage de dix ans de conver-

1. Antoine Furetière (1620-1688).

2. Les principaux personnages du *Roman bourgeois* sont un procureur et un avocat.

3. « Ah! mon père, ce que vous dites là *est du dernier bourgeois* », répond Magdelon au bon Gorgibus au commencement de la scène IV.

sation au second pilier [1], il vaut mieux tirer son origine des Halles ou de la place Maubert, qui en est la scène. Car où auroit-il pris ailleurs ces fréquentes équivoques, ces fades allusions, et généralement tous ces apophtegmes ridicules qui se rencontrent à chaque page? Ces gens qui donnent si fort dans les desseins extraordinaires ne plaisent que rarement. Ils égarent presque toûjours le bon sens dans ces routes écartées qu'ils recherchent avec tant de curiosité; et l'ambition qu'ils ont de dire des choses nouvelles fait qu'ils en disent d'extravagantes. L'idée du *Roman bourgeois* est à peu près de cette nature. Le titre en paroît d'abord surprenant. On y voit un Tarif [2] et une Épître dédicatoire au bourreau [3]. Voilà de la

1. De la grand' salle du Palais, où Billaine étalait ses livres (*Sat.* IX). C'est devant sa boutique, au second pilier, qu'était le rendez-vous des beaux esprits.

2. Tarif ou évaluation des partis sortables pour faire facilement les mariages.

3. Épître dédicatoire *du premier livre que je ferai* à très haut et très redouté seigneur Jean Guillaume, dit Saint-Aubin, maître des hautes œuvres de la ville, prévosté et vicomté de Paris. — C'est une satire contre les faiseurs de dédicaces.

nouveauté. Mais combien y auroit-il de choses semblables qui ne seroient plus nouvelles, si tous ceux qui se sont mêlés d'écrire s'étoient laissé emporter au déréglement de leur imagination ? De tels ouvrages sont des chimères et des monstres dans les belles-lettres. Ce sont comme des écarts de la droite raison, et ils ne trouvent jamais d'approbateurs que parmi les visionnaires[1].

— Vous ne voyez pas aussi, dit Cléante, que ce roman se soit débité ; et l'Avertissement au lecteur qui en promet la suite[2], pourvu que la première partie soit bien reçuë, fait assez voir qu'on ne l'a pas trouvée bonne, puisque la seconde n'a point encore paru[3].

1. « On devient dégoûté à force d'être délicat », écrivait Gilles Boileau à Conrart. M. Guéret est bien dégoûté; Segrais l'était de même quand il reprochait au *Roman Comique* de n'avoir pas « un objet relevé ». « Il s'amuse, dit-il, à critiquer les actions de quelques comédiens : cela est trop bas. »

2. Cette « Suite » n'a jamais paru. « Ainsi que plusieurs autres romans de la même époque, remarque M. Ch. Asselineau, le *Roman bourgeois* ne finit point, ou, du moins, il n'est pas complet. »

3. La seconde édition du *Roman bourgeois* ne parut qu'en 1704, toujours en deux livres.

— Voudriez-vous, repartit Oronte, juger de la bonté des livres par le débit[1] ? Il me semble, poursuivit-il, qu'il y en a d'excellens qui pourrissent dans les boutiques[2], pendant que d'autres qui ne valent rien se débitent avec chaleur. Il ne faut pas aller plus loin que les *Lettres portugaises*[3]. N'est-il pas surprenant combien il s'en est vendu ? et je n'en vois point d'autre raison, si ce n'est le charme de la nouveauté, et qu'on a pris plaisir de lire des lettres d'amour d'une religieuse, de quelque manière qu'elles fussent faites, sans considérer que ce titre est le jeu d'un libraire artificieux[4], qui ne cherche qu'à surprendre le public.

---

1. C'est assez la mode aujourd'hui. On ne dit plus : « Tel ouvrage est remarquable », mais : « il en est à son cinquième mille ».

2. *Le* Moïse *commence à moisir par les bords.*
(Sat. IX.)

3. Publiées en janvier 1669 sans nom d'auteur : on les attribua à Guilleragues, ou à Subligny, l'auteur de *la Folle querelle* publiée dans cette collection (t. VIII).

4. Claude Barbin publia les *Lettres portugaises traduites en françois* en janvier 1669. L'édition de Cologne, P. Marteau, *s. d.*, qui paraît être la première, est intitulée : *Lettres d'une Religieuse portugaise traduites en françois*. L'exemplaire de M. Boissonade portait cette

— Que vous souciez-vous, interrompit Cléante, qu'elles soient véritables ou non, pourvu qu'elles soient bonnes ? N'ont-elles pas beaucoup de tendresse ? Et seriez-vous homme à vouloir soutenir contre tous venans la fausseté des *Lettres portugaises,* comme l'abbé Bourdelot[1] soutient contre tout le monde la vérité du *Fragment de Pétrone*[2] ? Croyez-moi, prenons ce que l'on nous donne, de quelque main qu'il vienne, pourvu qu'il mérite d'être lû, et donnons-nous de garde de ressembler à ces fanfarons[3] qui ne vou-

---

note manuscrite : « La religieuse qui a écrit ces lettres se nommait Marianna Alcaforada, religieuse à Béja. Le chevalier à qui ces lettres étaient écrites était Noël Bouton de Chamilly, dit alors le comte de Saint-Léger. »

1. Pierre Michon (1610-1685), qui avait pris le nom de son oncle, Jean Bourdelot, tenait chez lui une petite académie.

2. ΑΝΕΚΔΟΤΟΝ *ex Petronii arbitri Satyrico fragmentum.* Lutetiæ, Ed. Martin, in-8°, 1666. Ce prétendu fragment de Pétrone, trouvé, à ce qu'on disait, à Trau en Dalmatie, et imprimé à Padoue, est mentionné, dès le mois d'octobre 1664, par Gui Patin. Adrian Valois, historiographe du Roi (1604-1692), et M. Vagenseil en montrèrent la fausseté par nombre de preuves, en s'appuyant principalement sur le style, bien éloigné de l'élégance et de la pureté de Pétrone.

3. Raffinés, petits-maîtres, muscadins.

droient pas d'une paire de gants si elle ne venoit de chez Martial [1].

— Il y a, sans doute, repartis-je, quelque tendresse dans ces lettres, si vous la faites consister dans les mots passionnés comme les *hélas*, etc. Mais, si vous la mettez dans les sentimens, à peine en trouverez-vous deux qui soient remarquables. Et, en vérité, n'est-ce pas une grande misère quand il faut lire un livre pour si peu de chose? D'ailleurs, il n'y a pas même de stile; la plûpart des périodes y sont sans mesure; et ce que j'y trouve de plus ennuyeux, ce sont de continuelles répétitions, qui rebattent ce qui méritoit à peine d'être dit une seule fois. Voilà franchement ce qui m'en a dégoûté. Car je ne suis pas, comme vous croyez, de ceux qui ne trouvent rien de bon si l'on ne le leur garantit véritable; et j'espère bien me

1. Fameux gantier-parfumeur à la mode, avec lequel la comtesse d'Escarbagnas confondra, deux ans plus tard, le poète latin : « Quoi, Martial fait-il des vers? Je pensais qu'il ne fît que des gants! » A quoi M. Tibaudier, qui a lu les auteurs, répond avec avantage : « Ce n'est pas ce Martial-là, Madame; c'est un auteur qui vivait il y a trente ou quarante ans. »

divertir de la *Galanterie des Vestales* [1], quand elle verra le jour, quoique je sois persuadé que ce soit une pure invention de M. L. M. [2].

— Vous parlez là d'un dessein bien agréable, interrompit Oronte, et je suis ravi que M. L. M. l'ait entrepris. Il ne part rien de sa plume que d'excellent [3]; et je m'assure que les poulets [4] qu'il composera auront tout l'air de l'urbanité romaine, et qu'il n'y en eut jamais de meilleurs dans la cassette de Cléopâtre.

— Je pourrois répondre, dit Cléante, aussi assurément que vous de l'excellence de cet ouvrage, parce que je connois il y a long-

1. Il n'existe pas d'ouvrage de ce titre. Il s'agit probablement de *Cornelia Maxima, ou les Vestales galantes,* quoique ce livre n'ait été publié qu'en 1700, sous le titre d'*Anecdote, ou Histoire secrète des Vestales.*

2. Ces initiales paraissent désigner le chevalier de Mailly (1640-1724), auteur des *Vestales galantes,* qui publia en 1700 *la Promenade des Tuileries* sous les initiales C. L. M.

3. Son premier livre imprimé, *Rome galante,* est de 1685.

4. Il y a, dans l'*Histoire secrète des Vestales,* sept lettres ou billets, comme on en trouve dans la plupart des romans et nouvelles du temps.

tems le mérite de son auteur. Mais, croyez-moi, quand un autre que lui l'auroit entrepris, je garantirois le succès du livre, et il n'y a point de libraire qui ne l'achetât sur la foi du titre. Aujourd'hui tout le monde se laisse duper à cette fausse apparence. Et, à votre avis, qu'est-ce qui a donné vogue au *Chien de Boulogne*[1], que la surprise du titre, et l'affaire du sénéchal de Montmorillon? Le livre, de soi, n'a rien qui mérite d'occuper un homme raisonnable[2], et ceux qui l'ont lû n'ont point manqué de pester contre l'affiche[3] qui les a trompés.

— N'est-ce pas l'abbé Torches[4] qui en est auteur? dit alors Oronte.

---

1. *Le Chien de Boulogne, ou l'Amant fidèle*, Paris, Barbin, 1668. — Cette nouvelle galante fut réimprimée à Cologne en 1669.

2. L'abbé Mercier de Saint-Léger lui a pourtant consacré une notice dans le *Magasin encyclopédique,* 3e année, t. VI, p. 183-198.

3. C'était déjà l'usage d'annoncer les livres nouveaux par des affiches, qui aujourd'hui sont presque introuvables. Voir la gravure d'Abraham Bosse : la Galerie du Palais. L'*Anti-Menagiana* de Jean Bernier (1693) cherche « ces bons mots, cette morale, ces pensées judicieuses et tout ce que l'*affiche* du *Menagiana* nous a promis ».

4. Sur l'abbé de Torches (1635-1675), fils d'un lieutenant

— Vous vous expliquez mal, répondis-je en souriant, et vous ne parlez point comme un homme qui devroit sçavoir la carte des auteurs [1]. Ignorez-vous qu'il n'y a plus au Parnasse d'abbé Torches ? Et faut-il encore vous apprendre que l'on ne l'appelle plus que l'*Auteur de la Traduction du* PASTOR FIDO [2] ?

— En vérité, repartit Oronte, je ne sçavois pas encore ce changement, et je le trouve di-

---

au Sénéchal de Béziers, voir les « Anecdotes littéraires » des *Recherches nouvelles et curieuses d'histoire et de littérature* pour le mois de juin 1731, p. 245 et suivantes. On y trouvera la plaisante aventure qui suivit la publication du *Chien de Boulogne*, et qui obligea l'abbé à quitter Paris.

1. La mode était alors aux « cartes », depuis que Mlle de Scudéry avait donné, dans sa *Clélie* (1654), la *Carte du Tendre;* Guéret lui-même était auteur de la *Carte de la Cour* et Bussy-Rabutin de celle du *Pays de Braquerie.* Citons encore la *Carte du royaume des Précieuses*, attribuée au comte de Maulevrier, et la *Carte du royaume d'Amour,* attribuée au poète Tristan.

2. Le *Berger fidèle*, pastorale traduite de l'Italien de Guarini, par l'abbé de Torches, fut imprimée en 1665, chez Quinet, in-12, et eut de nombreuses éditions. Barbier cite, sans l'avoir vue, une édition de 1664; mais, en décembre 1665, Robinet annonçait la publication récente des quatre premiers actes seulement.

gne du personnage. Mais, dites-moi, je vous prie, pensez-vous que tout le monde soit obligé de le connoître par cette marque? Sa traduction a-t-elle tant éclaté dans le monde? Et parce qu'on désigne M. Corneille par la qualité d'auteur du *Cid*, est-ce une raison à l'abbé Torches de se faire appeler l'*Auteur de la Traduction du* PASTOR FIDO? Quoi! poursuivit-il, si De Visé [1], à la première pièce qu'il fera, comme, pour son malheur, il ne pourra pas s'empêcher d'en faire, alloit mettre : *Par l'Auteur des* MAUX SANS REMÈDE [2], n'auroit-on pas lieu de demander quel est cet auteur? Et ne peut-on ignorer cela, sans passer pour barbare dans les Belles-Lettres? Il est vrai que cette comédie a pour elle les affiches des comédiens [3] qui l'ont promise pendant dix-huit mois [4] comme un chef-d'œuvre. Mais ce chef-d'œuvre a perdu

1. Jean Donneau de Vizé (1638-1710).

2. Comédie de Vizé, donnée pour la première fois le 11 janvier 1669, n'eut que deux représentations.

3. Du Palais-Royal; *les Maux sans remède* furent représentés par la troupe de Molière.

4. On l'annonça dès que sa *Veuve à la Mode* et sa *Pastorale* eurent été jouées.

son nom sur le théâtre, et les spectateurs ont regreté leur argent [1].

— Aussi, répondis-je, ne voyez-vous pas que De Visé ait pris cette qualité dans ses *Nouvelles galantes* [2]. Il n'y a pas même mis son nom, et il n'a pas voulu s'engager dans leur mauvaise fortune.

— Il a eu raison, dit Cléante, car elles ne sont pas de lui, et il ne peut passer tout au plus que pour en être le compilateur. J'en nommerois bien quelqu'une qui vient immédiatement de moi ; et j'y reconnois encore le même tour que j'y donnai dans une compagnie où il étoit.

— Apparemment, interrompis-je, cet homme ne va point sans tablettes [3]. Mais je lui conseille une autre fois de se mieux servir de ses larcins, et de leur donner au moins un tour de sa façon; sinon, qu'il

1. La recette fut de 528 livres le premier jour, et tomba à 380 liv. 10 s. le dimanche 13.

2. *Nouvelles galantes, comiques et tragiques*, 3 vol. in-12, chez G. Quinet, 1669. Le privilège est accordé « au sieur de V. ».

3. Molière aussi passait pour n'aller point sans tablettes. (Voir la scène VI de *Zélinde*, 1663.)

fasse comme Ménage, qui, de bonne foi, adopte les œuvres d'autrui, et qui s'est rendu le compilateur de toutes les pièces fugitives[1].

— Vous lui donnez là, dit Oronte, un expédient admirable. Pour moi, je serois d'avis que tous ceux qui n'ont pas le don de travailler en neuf se mêlassent de ce métier-là. Au moins le Parnasse, s'il est permis de parler ainsi, pourroit un jour avoir ses fripiers[2], et l'on trouveroit dans leurs magasins quantité de vieilles pièces qui ne laissent pas d'être belles, quoiqu'elles n'ayent plus la grâce de la nouveauté. C'est là qu'on iroit quelque jour chercher les vers de Des-Bar-

1. Ménage, outre ses *Miscellanea,* avait fait imprimer un recueil choisi des poésies qui avaient été composées en l'honneur du cardinal Mazarin. Elles formaient un volume in-folio.

2. « Allez, *fripier* d'écrits! » dira bientôt Trissotin à Vadius. Et, plus tard, l'abbé Bordelon : « Je voudrais que pour les collecteurs, compilateurs, rapsodiateurs qui dans leurs Recueils ne mettent rien de leur fonds, il y eût un quartier séparé dans la République des Lettres, on appellerait cela la *friperie* du Parnasse. » (*Heures perdues*, p. 155.) V. plus loin, note de la p. 73, Costar traité par Girac d' « admirable *fripier* ».

reaux[1], les galanteries de Benserade[2], les épigrammes de Bussi-Rabutin[3], les naïvetés du Duc ***, et les bons mots de Bautru[4]; et cela vaudroit mieux que les *Nouvelles galantes*, et que la *clef*[5] qui les a fait vendre. Il n'appartient pas à tout le monde de faire des contes, et chacun n'a pas le talent[6] de La Fontaine pour y réussir. J'avois toûjours bien prévû que la facilité de son stile et le succès de ses ouvrages tenteroient quelqu'un de l'imiter; et qu'il en arriveroit comme du

---

1. Jacques Vallée, sieur des Barreaux (1602-1673), auteur de petites pièces dans le goût de Chapelle et de Sarasin, est surtout connu par le sonnet fameux : *Grand Dieu, tes jugemens sont remplis d'équité!* dont la paternité lui a été contestée.

2. Les *Œuvres* de Benserade (1613-1691) ne parurent qu'après sa mort, en 1697.

3. Les épigrammes de Bussy-Rabutin, la plupart imitées de Martial, furent insérées dans le *Recueil* de Corbinelli (2 vol. in-12, 1671).

4. Guillaume Bautru (1588-1665). Son compatriote et ami Ménage cite souvent les « bons mots » de Bautru.

5. M. Paul Lacroix, dans le *Bulletin du Bouquiniste* du 15 mars 1869, a donné cette clef telle qu'il l'a trouvée dans les papiers du marquis de Paulmy, à la Bibliothèque de l'Arsenal.

6. Dangereux talent, dont l'abus lui a coûté bien des années de pénitence. (*Note de l'éditeur de* 1751.)

burlesque de Scarron[1], qui n'a servi qu'à multiplier le nombre des mauvais poëtes. Voilà, continua-t-il, comme nous sommes faits en France. Notre Parnasse, ainsi que la Cour, veut avoir ses modes; et, du moment qu'un caractère d'ouvrage est bien reçu, chacun, sans examiner son génie, s'efforce d'en faire autant. Il vous souvient de l'invention des portraits[2]. N'a-t-elle pas occupé toutes les

1. Déjà le burlesque est honni dans le *Parnasse réformé* (p. 25-26). Il fut si fort à la mode qu'un docteur de Sorbonne osa mettre en vers burlesques la *Passion de Notre Seigneur*, imprimée en 1649 (Pelisson, *Histoire de l'Académie;* et *Diversitez curieuses*, t. VII, p. 94). Plus récemment, en 1666, Berthod avait donné *Paris en vers burlesques*. Voyez Picou, Richer, Loret, etc.

2. Déjà, dans le *Parnasse réformé*, Guéret s'était élevé contre la manie des portraits. « Toutes les jeunes plumes, dit-il, sont malades de cette furie; il n'y a point de petit abbé de deux jours qui ne débute par là pour faire sa cour, etc. » (P. 102-103.) Faisant sans doute allusion aux abbés de Tonnerre, de Francheville ou de Villeserin.

On sait qu'en 1659 parut, par les soins de Segrais, et imprimé à trente exemplaires seulement, un recueil de cent *Portraits*, dont quarante écrits par Mademoiselle. La fille de Gaston d'Orléans avait pris ce goût des portraits de Mme la princesse de Tarente qui, étant venue de Hollande à Paris, lui fit voir le sien, qu'elle avait fait. Aussitôt Sorel critiqua cette mode dans une *Des-*

plumes du royaume, bonnes ou mauvaises ? Et cependant, parmi le grand nombre de ces pièces, à peine y en a-t-il deux qui méritent que l'on en parle. La *Pompe funèbre de Voiture* a introduit l'usage d'en faire à tous les beaux esprits mourans [1], et depuis peu deux ou trois questions galantes qui plurent à la Cour, mirent tous nos poëtes en fureur, et toute la galanterie en question [2]. C'est ainsi qu'autrefois les *Lettres gauloises* [3] de M. le comte de Saint-Aignan et de Voiture

---

cription de l'Ile de Portraiture et de la Ville des Portraits (1659).

Plus tard, La Bruyère mit les *Caractères* à la mode, et son plus tenace imitateur, Brillon, publia, en 1696, un recueil de *Portraits sérieux, galants et critiques.*

1. Il y a, à la même date de 1660, deux ouvrages intitulés : *La Pompe funèbre de Scarron.* L'un, in-12, attribué à Somaize; l'autre, in-4°, est de Boucher. Nous les réimprimerons prochainement, avec le *Songe du Resveur*, dans la présente collection.

La *Pompe funèbre de l'auteur du Faramond* (La Calprenède) (1663) est attribuée à Somaize.

2. Guéret lui-même avait traité la question : « Si l'empire de l'Éloquence est plus grand que celuy de l'Amour. » (*Recueil* de Saint-Glas, 1672.)

3. Voir, dans les *Œuvres de Voiture*, les trois « lettres en vieux langage ».

firent venir la barbarie à la mode, et que chacun crut qu'il n'y avoit qu'à parler ridiculement pour plaire comme eux.

— Cette erreur, interrompis-je, est assurément une des plus grandes de nos beaux esprits. Ils se croient propres indifféremment à tout, et ils ne considèrent pas qu'en sortant du genre d'écrire pour lequel ils semblent nés, ils s'exposent à la risée du public, et perdent toute la gloire qu'ils pourroient acquérir d'ailleurs. La Fontaine, dont nous parlions tout à l'heure, est un peu sorti de son cercle. Car, si vous y prenez garde, de tout ce que nous avons de lui il n'y a que ses *Fables*[1] et ses *Contes*[2] que l'on puisse louer hardiment, parce que cette nature d'ouvrage tombe dans le propre caractère de son esprit. Tout le reste ne plaît pas de même;

---

1. Les six premiers livres seulement avaient paru en 1668. Paris, D. Thierry, in-4°.

2. Si les *Contes* (1665-66) de La Fontaine sont dignes de louange du côté de l'invention, ils méritent l'horreur des honnêtes gens pour les obscénités qu'il y a répandues. (*Note de* 1751.)

« Les Épîtres dédicatoires sont une drogue qui se livre sans garantie, et qui n'est pas de meilleur aloi que les *Contes* de La Fontaine. » (*Guerre des Auteurs*, p. 138.)

et, sans parler de son *Eunuque* de Terence [1], et de quelques autres pièces [2] qu'il a faites contre son génie, sa *Psyché* [3] n'a pas eu le succès qu'il s'en promettoit; et Barbin commence à regreter les cinq cens écus qu'il en a donnés, aussi-bien que Ribou les deux cens pistoles que lui coûte le *Tartuffe* [4].

— Comment! dit Cléante, est-il possible que le *Tartuffe*, qui a si fort enrichi Molière et sa troupe [5], n'enrichisse pas le libraire? Cette pièce, qui est devenuë un préservatif contre les surprises du bigotisme, n'est-elle pas d'une nécessité absoluë dans toutes les

---

1. Comédie en 5 actes, en vers, in-4°, 1654. C'est le premier ouvrage que La Fontaine ait fait imprimer. (Paris. Aug. Courbé.)

2. Le poème d'*Adonis*, présenté à Fouquet en 1658.

3. *Les Amours de Psyché et de Cupidon*, Paris, Cl. Barbin, in-8°, achevé d'imprimer le 31 janvier 1669.

4. Comment *l'Imposteur* a-t-il pu coûter 2,000 livres à Ribou? L'édition originale porte en toutes lettres : « Imprimé *aux dépens de l'auteur*. » Il s'agit probablement, comme le pense M. P. Mesnard, de la 2e édition, achevée d'imprimer le 6 juin 1669.

5. Du 5 février au 13 septembre 1669, *l'Imposteur* fut représenté 55 fois. La plus forte recette fut celle de la première : 2,860 livres, chiffre qui n'avait pas encore été atteint. La part entière, qui n'avait été l'année précédente que de 2,608 liv. 13 s., fut, à Pâques 1669, de 5,477 liv. 3 s.

familles, et ne devroit-on pas même en faire des leçons publiques [1] ?

— Ne vous y trompez pas, repartis-je; une pièce peut être bonne pour les comédiens, et ne valoir rien pour les libraires. Quand elle sort du théâtre pour aller au Palais [2], elle est déjà presque toute usée, et la curiosité n'y fait plus courir. Mais, sans parler de cela, avouons que le mystère a bien fait valoir cette comédie, que les défenses [3] et l'excommunication [4] lui ont bien servi, et qu'elle n'égale point cette grande réputation qu'on lui a donnée. Je ne vous dis point

---

1. Voyez ce qu'en dit M. Baillet, dans les *Jugemens des Sçavans*. (Note de 1751.)

Voir, plus loin, ce qu'en dit Saint-Évremond, à propos du rôle de Cléante. (Lettre écrite d'Angleterre.)

2. Ribou tenait boutique « sur les marches du Palais », comme dît la chanson d'Arlequin.

3. La première en 1664, après les fêtes de Versailles; la seconde en 1667, après la première représentation à Paris. Voir à ce sujet la remarquable étude de M. Ed. Thierry, *la Seconde Interdiction de Tartuffe*.

4. Le Mandement de l'Archevêque de Paris, du 11 août 1667, défend à toutes personnes du diocèse de « représenter, lire ou entendre réciter *l'Imposteur*, soit publiquement, soit en particulier, sous quelque nom et quelque prétexte que ce soit, et ce *sous peine d'excommunication* ».

d'ailleurs que Molière n'est pas l'original de ce dessein; vous sçavez que l'Arétin l'avoit traité avant lui [1], que même il y en a quelque chose dans la *Macette* de Régnier [2]; et, quoiqu'il y ait toûjours beaucoup de mérite à bien imiter, néanmoins on ne s'acquiert point par-là cette grande gloire dont on a honoré l'auteur du *Tartuffe.*

— Je ne l'ai vû représenter qu'une fois, dit Oronte, et je pense que, sans ce grand éclat qu'elle a fait, je l'aurois vûe plus de trois avec plaisir. Mais, en vérité, on me l'avoit élevée si haut que, n'y trouvant point ces grandes merveilles qu'on m'avoit vantées, je la regardai comme une pièce ordinaire; et peut-être même lui refusai-je des applaudissemens qu'elle méritoit [3].

— Je suis certain, dit Cléante, qu'il y a bien des endroits qui ont dû vous plaire. Pour moi, je trouve le rôle de la vieille [4] fort

1. Sous le titre de *lo Ipocrito*, Vinezia, 1542.

2. *Satire* XIII.

3. La remarque, pour déplacée qu'elle soit ici, n'en demeure pas moins juste en thèse générale.

4. Mme Pernelle, mère d'Orgon.

bien inventé ; et ce qui le rend, à mon avis, plus considérable, c'est qu'elle paye Orgon en même monnoye qu'il payoit ceux qui parloient mal de Tartuffe, et qu'elle punit son incrédulité par la sienne [1].

— Le caractère de l'honnête homme [2], dit Oronte, est ce qui me touche le plus. C'est le seul qui soit plus égal, et qui règne plus universellement dans cette pièce. Il est honnête homme dans ce qu'il dit contre l'imposteur [3] ; il l'est quand il parle à Orgon [4] ; il l'est encore lorsqu'il veut arrêter l'emportement de Damis [5]. Enfin, il l'est en toutes rencontres : et j'estime d'autant plus ce personnage que par opposition il rend celui de

---

1. Acte V, scène III :

Juste retour, Monsieur, des choses d'ici-bas :
Vous ne vouliez point croire, et l'on ne vous croit pas.

2. Cléante, beau-frère d'Orgon. « Si je me sauve, écrivait Saint-Évremond, je devrai mon salut à Cléante ; la dévotion est si raisonnable dans sa bouche qu'elle me feroit renoncer à toute ma philosophie, et les faux dévots sont si bien peints que la honte de leur peinture les fera renoncer à l'hypocrisie. »

3. Acte Ier, scène V.

4. Acte V, scène 1re.

5. Acte V, scènes II et IV.

Tartuffe plus odieux, et met ses impostures en plein jour.

— Vous ne dites rien, interrompis-je, du rôle de la suivante[1]. Est-ce qu'il n'est pas encore excellent?

— De grâce, reprit Oronte, ne parlons point de ce personnage. Il est contre toute vrai-semblance; et je ne sçaurois souffrir qu'une soubrette, que sa maîtresse laisse en l'antichambre quand elle rend ses visites, et dont le plus bel emploi est d'aller acheter un lacet quand celui de sa dame est rompu, décide absolument sur les plus importantes affaires d'une famille[2]. Il n'y a que pour elle à parler[3]; elle interrompt Orgon à tous momens; elle dit son sentiment la première, et

---

1. Dorine, suivante de Marianne.

2. « Ils appellent une bonne pièce quand il y a d'un costé un galimatias brillant, de l'autre un petit mot de tendresse, et ailleurs quelque pensée hardie ou quelque maxime politique, *fût-elle dans la bouche d'une soubrette.* » (Le Parnasse réformé, p. 84.)

3. On sait que plusieurs « couplets » de Dorine faisaient primitivement partie du rôle de Cléante. Ce fut probablement sur les instances de Madeleine Béjart que Molière consentit à les lui faire dire, au détriment de la vraisemblance absolue.

elle passe même jusqu'à résister en face à son maître [1].

— Un auteur, dit Cléante, est bien misérable quand il s'expose au jugement du public. Car enfin le personnage de cette suivante, qui ne vous plaît pas, est l'un de ceux qui fait valoir le plus cette comédie; et, après tout, si vous faites réflexion sur la manière dont nous vivons maintenant, il ne vous paroîtra point étrange. Une suivante aujourd'hui se mêle de tout; pour peu de tems qu'elle demeure en une maison, elle y acquiert beaucoup d'empire; elle entre bientôt dans la confidence de sa maîtresse, et souvent elle devient l'inclination de son maître. En cet état, tout lui est permis; sous prétexte qu'elle se croit nécessaire, elle oublie sa condition, et elle pense avoir droit d'interposer son jugement sur toutes choses. Voilà la vraye peinture de nos mœurs; et sur tout c'est le portrait de ces suivantes ridicules, qui sont le véritable objet de la comédie.

— Je ne voudrois pas, dis-je, non plus que vous, blâmer ce personnage, parce qu'il est

1. Acte II, scène II.

assez selon les mœurs d'aujourd'hui. Mais il me semble que le caractère de Tartuffe n'est pas assez bien gardé; et je m'étonne qu'on n'en ait rien dit à Molière dans les récits qu'il en a faits en tant de maisons[1]. Je n'aime point que l'Imposteur, pour exprimer son amour, se serve de mots consacrés à la religion. La nouveauté de ces termes est capable d'effaroucher une belle, ou, tout au moins, d'attirer sa raillerie. Et quand il s'écrie d'un ton plaintif :

Ah! si vous daigniez voir d'une âme un peu bénigne
Les tribulations de votre esclave indigne[2],

il n'y a point de femme qui ne se représente l'*Office des morts*, et que ce terrible mot de *tribulations* n'épouvante, ou qui n'éclate de rire de l'extravagance de cette expression.

---

1. A l'époque où *l'Imposteur* était défendu, tout le monde voulait avoir Molière pour le lui entendre réciter :

Molière avec Tartuffe *y doit jouer son rôle.*
(SAT. III.)

Quelle représentation pourrait être comparée à ces « lectures » où l'auteur était tour à tour chacun des personnages sortis de son cerveau ?

2. Acte III, scène III. — Le texte porte :

Que si vous contemplez d'une âme, etc.

Les véritables Tartuffes sont plus délicats que cela. Ils croiroient se trahir par ces sortes de paroles, et ils sçavent trop de quelle importance est en amour la politesse du discours, pour ne pas éviter tout ce qui peut blesser une oreille fine. Mais laissons cette critique, et avouons que Molière ne devoit rien dire du valet de l'Imposteur, ou qu'il falloit le faire paroître : car on en parle comme d'un maître fourbe[1], et ce trait, que l'on lui donne, excite dans le spectateur la curiosité de le voir, et le fait demander à chaque scène.

— Ce que vous dites de ce valet, reprit Oronte, me semble bien remarqué ; et véritablement je l'attendois après l'éloge qu'on en avoit fait[2]. A l'égard de Tartuffe, je de-

---

1. « Dans la traduction qu'on en a faite en anglois, on y a ajouté *Laurent.* » (*Note marginale du manuscrit.*)

Dans la pièce, telle qu'elle est imprimée, on trouve le même nom :

Laurent, serrez ma haire avec ma discipline,

et, quoiqu'il ne figure pas dans la liste initiale des personnages, il accompagne ceux de Tartuffe et de Dorine en tête de la scène II de l'acte III, dans l'édition originale et dans celle de 1673.

2. Acte I, scène II. — Il paraît résulter de ce témoignage contemporain que Laurent ne paraissait pas à l'entrée de

meure d'accord avec vous que ce n'est point la manière des hypocrites de faire l'amour en des termes que l'Église a consacrés. Ils peuvent bien, quand ils parlent de dévotion, employer les termes d'*onction*, de *liquéfaction*, et mille autres de cette force ; mais, hors de là, ils ne s'en servent jamais. Ce n'est pas que l'Arétin n'ait passé plus avant. Car, s'il vous en souvient encore, son Imposteur va jusqu'à dire des oraisons [1]. Mais la faute de l'Arétin ne peut excuser celle de Molière.

— Cette pièce, dis-je alors, mériteroit bien une Dissertation [2], et nous remarquons là des choses qui seroient dignes d'être examinées, et de ne passer pas si légèrement. Il y en auroit même encore d'autres à relever ; et l'on n'oublieroit pas la quatrième scène du

---

Tartuffe, même aux premières représentations. Plus tard, on ne trouve jamais son nom dans les frais du *Tartuffe*, où Flipote, personnage muet, est toujours portée pour une livre, et quelquefois 30 sols, à titre de « cachet ». C'était le prix du soufflet que lui donne Mme Pernelle.

1. Voir, dans *le Molière et la Comédie Italienne* de M. Moland, le chapitre consacré à l'*Ipocrito :* excellente analyse de la pièce, avec des extraits et des scènes entières.

2. Elle avait été, dès 1667, l'objet d'une *Lettre* à laquelle on prétend que Molière lui-même aurait travaillé.

second acte, où Valère et Marianne se piquent si mal à propos, et se font une querelle qui ne fait rien à l'affaire[1]. On pourroit parler encore du dénouëment, et peut-être seroit-ce le seul endroit où la critique auroit plus de prise. Car je ne vois guère de raisons pour l'excuser, et Molière devoit garder son dieu de machine[2] pour une autre fois. Encore s'il avoit préparé ce dénouëment; mais il n'y a rien qui le dispose, ni qui le rende vraisemblable, car l'affaire n'a pas éclaté. On délibère encore dans la famille sur les voyes que l'on doit prendre pour se garantir des poursuites de l'Imposteur; et néanmoins, sans qu'il paroisse qu'aucune plainte soit venue aux oreilles du Roi, on voit arriver son secours par une grâce prévenante.

— Que ne dénouoit-il sa pièce, dit Oronte, par quelque nullité de la donation ? Cela auroit été plus naturel, et du moins les gens de robe l'auroient trouvé bon.

---

1. Cette adorable « réplique » de dépit amoureux ne saurait passer pour un hors-d'œuvre, surtout auprès de ceux qui l'ont vue interprétée par M. Delaunay et Mlle Reichenberg.

2. L'Exempt, *deus ex machina*.

— Ne pensez pas railler, dit Cléante; c'étoit son premier dessein, et, considérant Tartuffe comme un directeur, il tiroit de cette qualité la nullité de la donation. Mais ce dénouëment étoit un procès, et je lui ai ouï dire que *les Plaideurs*[1] ne valoient rien.

— Tout ce que nous reprochons ici au *Tartuffe* ne vaut pas le bien que l'on en doit dire; et je suis sûr, dit Oronte, qu'il n'y a pas un de nous qui n'ait une estime très-singulière pour son auteur. Nous n'avons encore vû personne qui ait porté le comique si loin qu'il a fait, et il s'est acquis dans ce genre d'écrire une réputation qui ne cède en rien à celle des tragiques les plus célèbres.

---

1. C'est, sans doute, une maligne critique des *Plaideurs* de Racine; à peu près comme fit M. Camus, évêque de Bellai, interrogé par le Cardinal de Richelieu sur ce qu'il pensoit du *Prince* de Balzac et du *Ministre d'État* de Silhon : « Le *Prince*, répondit-il, ne vaut guère, et le *Ministre* ne vaut rien du tout. » Ce qui suit paroît le confirmer. (Note de 1751.)

Louis Racine assure au contraire que Molière, brouillé à cette époque avec Racine, rendit justice aux *Plaideurs*, comme Racine avait soutenu *le Misanthrope* contre quelques détracteurs : « Il dit tout haut, en sortant, que cette comédie était excellente, et que ceux qui s'en moquoient méritoient qu'on se moquât d'eux. »

— Aussi, dit Cléante, sçait-il admirablement faire valoir ses pièces, et il a le secret de les ajuster si bien à la portée de ses acteurs qu'ils semblent être nés pour tous les personnages qu'ils représentent[1]. Sans doute qu'il les a tous dans l'esprit quand il compose. Ils n'ont pas même un défaut dont il ne profite quelquefois[2], et il rend originaux ceux-là mêmes qui sembleroient devoir gâter son théâtre. De l'Espy[3], qui ne promettoit rien que de très médiocre, parut inimitable

1. « Molière a eu le don de distribuer si bien les personnages aux acteurs, et de les instruire ensuite si parfaitement, qu'ils semblaient moins des acteurs de comédie que les vraies personnes qu'ils représentaient. » Ch. Perrault. — « On a vu par son moyen ce qui ne s'était pas encore vu, et ce qui ne se verra jamais : c'est une troupe accomplie de comédiens formée de sa main, *dont il était l'âme*, qui ne peut pas avoir de pareille. C'est une des particularités remarquables du siècle d'où nous allons sortir. » Segrais.

2. Sa propre toux dans *l'Avare*, la claudication de Béjart cadet dans la même pièce, etc.

3. François Bedeau, le frère de Jodelet, après avoir appartenu à l'Hôtel de Bourgogne et au Marais, entra chez Molière en 1659. Il n'avait encore joué que quelques *Gorgibus* lorsqu'il créa avec éclat le rôle d'Ariste ; il se retira à Pâques de 1663, à Vigray, aux environs d'Angers. Je n'ai pu préciser encore le lieu et la date de sa mort.

dans *l'École des Maris*, et Bejarre le boiteux[1] nous a donné Des Fougerais au naturel dans *les Médecins*[2].

— Ce que vous dites là de Molière est très véritable. C'est un homme, dis-je alors, qui a eu le bonheur de connoître son siècle aussi parfaitement que sa troupe, et qui a découvert heureusement le goût de la Cour. Il a bien vû que les esprits commençoient à se lasser de ces grandes pièces qui ne laissent que de la tristesse et du chagrin. Il a mis la satire sur le théâtre, et, la promenant par toutes les conditions des hommes, il les a raillés les uns après les autres, et chacun a eu le plaisir de rire de son compagnon. L'Hôtel de Bourgogne, jaloux du succès qu'avoit le Petit Bourbon[3], ne put se soutenir qu'en l'imitant; et, s'il vous en souvient, on vit tout

1. Louis Béjart, le cadet, dit *l'Éguisé*, avait reçu un coup d'épée dans la cuisse en séparant deux personnes qui se battaient sur la place du Palais-Royal.

2. M. Desfonandrès, l'un des quatre médecins de *l'Amour médecin*, comédie souvent appelée *les Médecins*, désignait assez clairement Helie Beda Des Fougerais, médecin connu, mort en août 1667.

3. Molière commença ses représentations au Petit-Bourbon en novembre 1658.

à coup[1] ces comédiens graves devenir bouffons, et leurs poëtes héroïques se jetter dans le goguenard. C'est ce qui nous a produit *le Secrétaire de Saint-Innocent*[2], *le Mariage de Rien*[3], *le Baron de la Crasse*[4], *le Marquis Bahutier*[5], *le Portrait du Peintre*[6], *le Menteur qui ne ment point*[7], *l'École des Jaloux*[8], *la Noce de Village*[9], *le Baron*

---

1. A dater du succès des *Précieuses ridicules*. — Depuis la mort des grands farceurs et la retraite de Guillot Gorju, on ne représentait plus de petites pièces : le cardinal de Richelieu les avait bannies du théâtre, où déjà les dames se retiraient dès qu'on allait commencer la farce.

2. Probablement la pièce inachevée de Claude de l'Estoille, que quelque comédien aura terminée et mise au théâtre vers 1660 ; non imprimée.

3. Com. 1 a., en v. de 8 syllabes, première pièce de Montfleury fils, représentée et imprimée en 1660.

4. Com. 1 a., v., de Raymond Poisson, représentée et imprimée en 1662.

5. C'est *l'Après-soupé des Auberges*, c. 1 a., v , de R. Poisson, représentée et imprimée en 1665.

6. Ou *la Contre-critique de l'École des femmes*, c. 1 a., v., de Boursault, représentée et imprimée en 1663.

7. *Les Menteurs qui ne mentent point*, *ou les Nicandre*, com. 5 a., v., de Boursault, réduite à 3 a., représentée en 1664.

8. Ou *le Cocu volontaire*, ou *la Fausse Turquie*, c. 3 a., v., par Montfleury fils, représentée et imprimée en 1664.

9. Com. 1 a., v., de Brécourt, représentée et imprimée en 1666.

d'Albicraq[1], *les Plaideurs*[2], et plusieurs autres comédies[3], qui, la plûpart comparées à celles de Molière, ne passent que pour des farces. Mais au moins ont-elles servi pour entretenir le commerce; et c'est par là que l'Hôtel s'est sauvé, comme le Marais par machine[4].

— C'est pour cela, dit Oronte, que M. Corneille s'est insensiblement retiré du théâtre[5].

---

1. Com. 5 a., v., de Th. Corneille, représentée et imprimée en 1668.

2. Com. 3 a., v., de Racine, représentée en 1668 et imprimée en 1669.

3. *L'Apothicaire dévalisé, la Magie sans magie, la Feinte Mort de Jodelet, les Bêtes raisonnables, le Médecin volant, les Ramoneurs, Colin-Maillard, les Fous raisonnables, les Côteaux, les Intrigues amoureuses, le Jaloux invisible, l'Infante Salicoque, le Poète basque, etc.*

4. On sait que le théâtre du Marais avait la spécialité des « pièces à machines », comme : *la Toison d'or* en 1662 et *les Amours de Jupiter et de Semelé*, de Boyer, représentées en 1666, à la vieille rue du Temple.

5. Tout ce passage est en désaccord avec les faits. *L'Imitation* est antérieure à la chute de *Pertharite*, qui n'eut que deux représentations (1653). Ce fut alors que Corneille continua sa traduction d'A. Kempis et résolut de ne plus travailler qu'à des sujets de piété. Serment de poète ! Dès 1659 il rentre au théâtre avec *Œdipe*. En 1662, le Marais donne son *Sertorius* et l'année suivante l'Hôtel de Bourgogne sa *Sophonisbe*. En 1667, le Palais-Royal re-

Il n'a pas voulu s'opposer à un torrent qu'il auroit eu grand'peine d'arrêter, quand même il n'auroit rien perdu de sa première vigueur; et il a cru que la Muse Chrétienne siéroit mieux à son âge, et qu'elle ne lui seroit pas infructueuse. Aussi ne s'est-il pas trompé: car je lui ai ouï dire, continua-t-il, que son *Imitation*[1] lui avoit plus valu que la meilleure de ses comédies, et qu'il avoit reconnu, par le gain considérable qu'il y a fait, que Dieu n'est jamais ingrat envers ceux qui travaillent pour lui[2].

— Voilà qui est bien moral, interrompit Cléante. Mais cela n'empêche pas qu'il ne retourne quelquefois à la Muse prophane, et vous sçavez qu'il traduit maintenant le Stace[3].

---

présente *Attila*. Corneille travaillait pour les trois théâtres : singulière retraite!

1. *L'Imitation de Jésus*, traduite en vers françois, par Pierre Corneille (1651-1654).

2. N'y a-t-il pas ici un peu de malice? Le secrétaire de l'académie d'Aubignac ne pouvait faire un éloge sincèrement complet de Corneille, que l'abbé accuse formellement de cupidité.

3. Corneille a traduit en vers les deux premiers livres de *la Thébaïde* de Stace; et, quoique cette traduction, pour laquelle il avait pris privilège en 1670, ait paru en 1671 ou 1672, on n'en a conservé que quatre vers.

Aussi, à vous parler franchement, j'aime bien mieux qu'il fasse cela que de traduire les vers des Jésuites[1], ou ceux d'un certain moine de Saint-Victor[2]; et il me semble qu'une plume illustre comme la sienne ne doit s'occuper qu'à ce que l'antiquité rend vénérable.

— Plût à Dieu, dis-je alors, qu'il débute aussi noblement dans ce poëme qu'un certain homme que vous connoissez, qui l'a commencé de cette manière :

Je veux d'un attentat qui trouble la nature
Donner à l'Univers la sanglante peinture,
Et des plus noirs crayons, aux siècles à venir,
De deux frères cruels marquer le souvenir.

— En vérité, dit Cléante, il ne se peut rien de mieux; et, si c'est M. L***[3] qui a fait ces vers, je renonce à son amitié s'il ne continuë.

— Renoncez-y donc par avance, repris-je,

---

1. Corneille avait traduit en vers français le *Poème* latin du P. Ch. de la Rüe, sur *les Victoires de* 1667.

2. Santeul (J.-B.), chanoine régulier de Saint-Victor (1631-1697), poète latin, dont Corneille avait traduit *les Hymnes de Saint-Victor*.

3. Cette initiale ne désignerait-elle pas Linières (1628-1704)?

car je vous avertis qu'il n'en fera pas davantage. Il y a long-tems que j'aï cette querelle avec lui, et je n'ai pu vaincre encore sa paresse. C'est un homme qui fait profession de commencer tout, et qui n'achève rien[1], non plus que le Sertorius de Martial. Il a de quoi faire un volume d'exordes; mais il est si ennemi de conclusion poëtique qu'il ne veut pas même les faire imprimer, de crainte qu'ils ne passent pour un ouvrage parfait. Et depuis vingt ans qu'il devroit écrire, et qu'il fréquente les beaux esprits, il en est demeuré toûjours à la tentative. Il vous donnera, si vous voulez, le dessein d'un roman en douze volumes[2]; il vous fera le plan d'une comédie, il vous fournira des nouvelles, plus qu'il n'y en a dans Boccace, et vous tirerez de lui des projets pour toutes sortes d'ouvrages. Tout cela ne lui coûte rien. Mais

---

1. Segrais reprochait de même à Sarasin de « commencer beaucoup de choses, mais de n'achever jamais rien ».

2. *Un roman, sans blesser les lois ni la coutume,*
Peut conduire un héros au dixième volume.
(SAT. IX.)

Cassandre, *Clélie* et le *Grand Cyrus* avaient chacun dix volumes; *Cléopâtre* et *Faramond* en avaient douze.

il ne passeroit pas l'invocation d'un poëme, quand Apollon et les Muses l'en prieroient en corps.

— Je lui pardonnerois volontiers d'en user ainsi, dit Oronte, s'il n'avoit de l'esprit que pour un quart d'heure. Mais je le connois pour être maître de son génie, et ce n'est que par mollesse qu'il ne veut rien achever. S'il étoit ici, vous le verriez triompher sur le sujet des auteurs; et je n'ai guère connu d'homme qui en sçache plus de particularités que lui[1]. Surtout, il ne faudroit rien dire contre Brébœuf[2], et il ne souffriroit pas aisément non plus que l'on élevât Malherbe[3].

— Pour moi, dit Cléante, je ne vois point que ces deux poëtes puissent entrer en concurrence l'un avec l'autre : ce sont deux caractères tout différens; et, si l'on admire un beau tour et une grande facilité dans Mal-

---

1. Guéret connaissait cependant Marolles, l'abbé d'Aubignac et Mézeray.

2. Guillaume de Brébeuf (1618-1661), auteur de *la Pharsale*, décrié par Boileau, qui au contraire élève Malherbe et le cite comme un modèle.

3. M. L*** n'était donc pas du « parti » de Despréaux.



herbe, on doit reconnoître qu'il y a dans Brébœuf un feu et un enthousiasme qui sent le grand poëte. Ce qu'on peut dire, ce me semble, de tous les deux, c'est que Malherbe ne se soutient pas toûjours; que l'esprit lui manque quelquefois dans les occasions;. et qu'à l'égard de Brébœuf, souvent il se laisse emporter à sa fureur et s'accable de synonymes. Mais, quoi qu'il en soit, ce sont deux grands hommes, et tels que de long-tems nous ne verrons leurs semblables.

— Malherbe [1], dit Oronte, n'avoit point d'autre secret dans la poésie que de prendre les pensées les plus communes, et de leur donner un nouveau tour; et, pour attraper cet air de nouveauté, il cherchoit les rimes les plus difficiles et les plus neuves.

— Avez-vous, interrompis-je, trouvé cela dans les *Notes* que Ménage a données sur ce poëte [2]? Au moins, prenez bien garde de faire un larcin à cet homme-là. Car un auteur comme lui, qui n'écrit que de pillage, ne

---

1. François de Malherbe (1555-1628).
2. En 1666.



souffre pas volontiers qu'on lui dérobe ce qu'il prend aux autres [1].

— Je ne sçais pas, répondit Oronte, s'il a fait cette remarque ; mais je suis certain que les notes qu'il a données ne sont point de lui. Il a tant questionné M. de Racan [2] qu'il en a tiré tout ce qu'il sçavoit sur Malherbe, et c'est de cela qu'il a composé ces *Observations* [3] qu'il fait passer sous son nom.

---

1. Molière n'a pas oublié ce trait dans ses *Femmes savantes :* Vadius (qui s'appelait primitivement *Magius*) ne reproche-t-il pas à Trissotin d'avoir pillé Horace, Virgile, Térence et Catulle ? Segrais soutient au contraire que Ménage, doué d'une prodigieuse mémoire, n'était pas plagiaire. — « Ses poésies, dit Perrault, ne sont presque, à le bien prendre, qu'un tissu de ce qu'il y a de meilleur dans tous les autres poètes, mis en œuvre avec tout l'art et toute la politesse imaginable. »

2. Honorat de Beuil, sieur de Racan (1589-1670), ami de Malherbe, auquel il survécut quarante-deux ans. Il avait donné en 1651 une *Vie de François de Malherbe,* in-8, recueillie par Saint-Glas dans ses *Divers traitez*, etc. (1672) : elle se trouve dans les mss. de Conrart. On ne connaît que le titre de la première édition : *Les Faits et Dits de Malherbe,* dont Ménage a tiré beaucoup de choses, et Segrais un petit abrégé. Voir encore les *Remarques sur Malherbe* (Saumur, 1660), par Chevreau, qui se plaint, dans une lettre à Benserade, d'avoir été pillé par Ménage.

3. Les Poésies de François de Malherbe, avec les *Observations de M. Ménage*, 1666, in-8.

Il se donne de l'encens à toutes rencontres, il se cite à chaque propos; et, si vous l'en voulez croire, il n'y a dans tous nos poëtes françois que les exemples de Ménage qui puissent bien justifier les vers de Malherbe [1]. On y voit *Christine* [2] comme le modèle des éclogues, et je m'assure qu'il n'a trouvé que ce seul moyen pour faire passer ses *Poésies* à une seconde édition [3].

— Vous ne songez donc pas à celle de Hollande [4], interrompit Cléante, où il y a *septième édition?*

— Mon Dieu! répondit Oronte, que vous me faites de plaisir d'y songer! et que je pas-

---

1. Le *Bolæana* cite ce mot de Ménage : « Si vous voulez devenir bon poète latin, lisez les vers de Virgile... et les miens. »

2. Églogue de Ménage à la reine de Suède, publiée en 1655 et critiquée par Gilles Boileau en 1656 (*Avis à M. Ménage sur son églogue intitulée Christine*) pour se venger de la sincérité avec laquelle Ménage lui avait parlé d'une églogue de sa façon. Molière n'oublia pas ce trait dans ses *Femmes savantes*.

3. La première édition, *Miscellanea*, in-4°, est de 1652; il y a eu six éditions de Paris. La seconde est de 1656.

4. *Poésies françoises*, par M. de Ménage, Paris, Aug. Courbé (Hollande), 1656, pet. in-12. L'édition des Elzevir est de 1663 : *Poemata, quarta editio auctior et emendatior.*

sois là une plaisante circonstance de la vanité du personnage! M. L., continua-t-il, lui donna bien son fait là-dessus. Ménage ne manqua pas de lui montrer cette édition; et d'un ton plein d'amour propre : « Vous « voyez, dit-il, comme mes œuvres passent « par tout. — Oui, répondit M. L., parce que « vous payez le port du passage et les frais « de l'impression. » Si vous avez crû qu'il ait repassé tant de fois sous la presse, vous êtes un homme de bonne foi; et je vous aime bien de vous laisser prendre pour dupe par le seul titre d'un livre.

Plutôt les timides poissons
Quitteront l'élément liquide;
Plutôt le bœuf, d'un vol rapide,
Passera les légers pinsons;
Plutôt on verra sans feuillage
Refleurir les champs et les bois,
Que de voir jusques à sept fois
R'imprimer ce qu'a fait Ménage.

Il me semble que, de l'humeur où je me sens maintenant, je ferois bien une seconde *Ménagerie*[1]; et peut-être que celle de l'abbé

1. *La Ménagerie* est une satire en prose et en vers contre Ménage, et publiée sans nom d'auteur, en 1666, par l'abbé Cotin, qui voulut se venger de quelques vers latins à

Cotin ne vaudroit pas mieux. Mais ce seroit trop souvent revenir à la charge contre un homme que l'abbé d'Aubignac[1] a battu en ruine, sur qui le *Journal des Sçavans* a mis la main[2], à qui le *Voyage de Chapelle et de Bachaumont* donne sur les doigts[3], et dont l'*Histoire amoureuse*[4] de Bussy fait une raillerie si plaisante.

— Ne le quittons pas encore, s'il vous plaît, dis-je alors, et permettez que je lui donne ce

---

son adresse. Elle était dédiée à la grande Mademoiselle.

1. Dans cette querelle avec d'Aubignac (1640), il ne s'agissait que de savoir combien d'heures comprenait l'action de l'*Heautontimorumenos*. La dispute dura plusieurs années. Voir *Térence justifié contre Ménage*, qui occupe tout un volume.

2. Ménage traita de « gazette » et de « billevesées hebdomadaires » le *Journal des Savants*, parce que celui-ci avait mal parlé de ses *Amœnitates Juris civilis*, publiées en 1664.

3. Parlant des Précieuses de Montpellier,

Les unes disaient que Ménage
Avait l'air et l'esprit galant, etc.

4. *Des Gaules*, de Roger de Rabutin, comte de Bussy (1618-1693). Composée dès 1655, elle ne parut qu'en 1665. Voir les raisons qu'en donnent *les Mémoires de d'Artagnan* (t. II, p. 532-536). C'est à la fin du livre IV que Bussy montre Ménage amoureux de Mme de Sévigné, malgré sa naissance, son âge et sa figure. L'atteinte est fort légère.

dernier trait. Il s'est si bien accoûtumé à dérober les auteurs que, dans la compilation qu'il a faite des *Œuvres* de Sarrazin [1], il lui a même donné des chansons qu'il ne fit jamais. En voici une entre autres qu'il a volée à Mlle O*** [2] :

Cinq ou six bons mots, cinq ou six fleurettes,
Cinq ou six hélas, je meurs d'amour!
Cinq ou six fois chaque jour
Hanter cinq ou six coquettes,
Dépenser cinq ou six mille écus;
On fait cinq ou six maris c.....

— Pardonnons-lui, dit Oronte, ce petit vol. C'est peut-être le seul qu'il ait jamais fait sur les dames ; et d'ailleurs le profit n'en demeure qu'à Sarrazin. Mais par quelle fatalité faut-il que nous retombions toûjours sur cet homme, et d'où vient qu'il se trouve mêlé partout? S'il prend fantaisie à Apollon de tenir ses Grands Jours, j'ai grand'peur pour lui ; et l'on pourroit bien en cette rencontre le traiter comme l'oiseau de la fable [3].

---

1. 1656, in-4°; 1658, 1663, in-12.
2. Voir p. 110 des *Poésies de Sarasin* (éd. Uzanne) : *Cinq ou six* soupirs, etc.
3. *Le Geai paré des plumes du Paon,* fable du IVe livre de La Fontaine, qui venait de paraître en 1668.

— Il n'est pas le seul, dit Cléante, qui doive craindre ces Grands Jours. Il y a des auteurs, et même des plus illustres, qui les doivent appréhender. Vous y verrez peut-être Malherbe faire réparation d'honneur à Des Portes, et demander pardon à Ronsard. Vous y verrez le Père Goulu[1] poursuivi criminellement par Balzac. Balzac lui-même pourra bien s'y voir accusé de plagiat par Ogier, et d'ingratitude par Théophile. Costar y aura de grands démêlés avec Girac[2]. Racine y fera raison à Messieurs de Port-Royal. On y condamnera généralement toutes les plumes mercenaires; et l'on y rayera du livre d'immortalité tous lès auteurs Hiérémies, qui n'ont fait qu'importuner leur siècle de leur infortune.

— Quel démêlé, interrompis-je, peuvent avoir eû l'un contre l'autre Ogier[3] et Balzac?

---

1. Général des Feuillants, mort en 1629, qui avait critiqué Balzac de la manière la plus violente. Ogier prit la défense de Balzac.

2. Au sujet de Voiture. — *Réplique de M. de Girac à M. Costar,* 1660, in-8, dans laquelle ce dernier est traité d' « excellent ravaudeur et d'admirable fripier, qui sait coudre à merveille de vieux haillons ».

3. François Ogier (1598-1670).

Il me semble que cela n'a point fait de bruit sur le Parnasse. J'ai toujours crû, au contraire, qu'ils avoient vécu tous deux en fort bonne intelligence; et, si je ne me trompe point, l'*Apologie de Balzac*[1] a été faite par Ogier.

— C'est cette même *Apologie*, reprit Cléante, qui a fait le sujet de leur division. Il est vrai qu'Ogier en est l'auteur. Mais la vogue qu'eut ce livre dans le monde donna de la jalousie à Balzac. Il vouloit en avoir toute la gloire. Il en parloit par-tout comme de son propre ouvrage; et il disoit hautement qu'Ogier n'y avoit point d'autre part que le soin qu'il avoit pris de l'impression[2].

— Balzac n'a rien gagné à cela, dit Oronte. Il y perd même une épitaphe, qu'Ogier lui préparoit; et c'est ce qui lui a donné lieu de faire ce sonnet, dont vous ne serez pas fâché d'entendre les six derniers vers, qui me reviennent heureusement à la mémoire :

1. *Apologie pour Balzac*, 1627, in-8.

2. N'y a-t-il point ici confusion ? car on sait que Balzac fit lui-même son apologie, sous le titre de *Relation à Ménandre*, c'est-à-dire Maynard. (Œuvres diverses, 1645.)

Je voudrois toutefois, pour mon contentement,
Répandre quelques fleurs dessus ton monument,
Et de quelques lauriers orner ton effigie;

Mais tes Mânes jaloux des Ouvrages parfaits,
Joignant ton Épitaphe à ton Apologie,
Pourroient bien se vanter des vers que j'aurois faits.

— Cependant, reprit Cléante, Balzac lui a fait raison sur ses derniers jours; et, peu de tems même avant sa mort [1], il avoit résolu de faire un voyage à Paris, et d'y voir Ogier, pour effacer dans leurs embrassemens tout ce qui s'étoit passé entre eux sur le sujet de l'*Apologie;* mais la mort l'a prévenu dans ce dessein. C'est une vérité que j'ai apprise de la bouche d'un de ses meilleurs amis qui l'a vû mourir, et auquel il rendit ce témoignage, qui ne doit pas demeurer secret pour l'honneur de Balzac, que vous chérissez si tendrement.

— Passe, dis-je alors, de voler un auteur après sa mort. Il y a de fort honnêtes gens qui s'en mêlent, et, si Tristan [2] revenoit au monde, il pourroit bien en nommer quel-

1. Balzac mourut en son château, près d'Angoulême, le 18 février 1654.

2. François Tristan l'Hermitte (1601-1655).

qu'un[1]. Mais de s'attribuer l'ouvrage d'un homme vivant, c'est ce que je ne puis croire de Balzac; et c'est une entreprise qui n'est jamais tombée que dans l'esprit de La Serre.

— Il y en a bien d'autres que lui, reprit Oronte, qui profitent encore de cette sorte de pillage, et il ne faut pas d'autre exemple que *la Cassette des Bijoux*[2], où Mlle de Nantouillet a trouvé tant de pièces qui lui appartiennent. Mais qu'importe, après tout? Ne découvre-t-on pas toûjours la vérité, et ne sçait-on pas bien que l'abbé Torches a fait un livre des billets de cette demoiselle? C'est un petit commerce qui se pratique aujourd'hui sur le Parnasse, et qui fait plaisir au public. Il est même glorieux à ceux à qui l'on fait le larcin; et il n'incommode pas un abbé à simple tonsure, à qui trente pistoles sont bien souvent nécessaires[3].

— Vous ne sçauriez croire, dit Cléante, combien ce commerce, qui se fait avec les

1. Allusion probable à Quinault.

2. Recueil de lettres en prose et en vers (Paris, 1669, in-12), publié par l'abbé de Torches.

3. L'abbé de Torches recevait 15 pistoles de Barbin pour une nouvelle.

Libraires et les Comédiens, gâte tous les jours de bonnes plumes. On ne voit quasi plus personne qui travaille purement pour sa propre gloire, et l'argent fait faire la plus grande partie de tous les livres que vous voyez. Pourquoi pensez-vous que Baudoin[1] nous a donné tant de traductions, que Saumaise[2] a tant gâté de papier, et que Boursault a déjà fait tant de Nouvelles[3]? C'est que ces Messieurs-là ont eu besoin de ce trafic; et j'en connois tels qui assignent leurs créanciers sur leurs libraires, et qui les remettent au premier ouvrage[4].

— C'est de là, dis-je alors, que nous vient

1. Jean Baudoin (1589-1650) a traduit Xiphilin, Suétone, Velleius Paterculus, Salluste, Tacite, le Tasse, Davila, Bacon, Achille Tatius, Lucien, etc.

2. Voir plus haut, note de la page 25.

3. Anonymes, probablement, car la première nouvelle de Boursault, *Artémise et Poliante,* est de 1670; *le Prince de Condé* est de 1674. Ne serait-il pas l'auteur d'une des nouvelles publiées en 1664 sous le titre de *Diversitez galantes,* et généralement attribuées à de Vizé ou à de Villiers? Voir aussi ses *Lettres à Babet*.

4. « On veut être auteur à quelque prix que ce soit, on en fait métier et marchandise, *et j'en connoy tels qui assignent leurs créanciers sur leurs libraires, et les remettent au premier ouvrage.* »

(GUERRE DES AUTEURS, p. 174.)

cette grande multitude de livres nouveaux. Car enfin, si ceux qui se mêlent d'écrire n'avoient soin que de leur réputation, il ne sortiroit pas tant de volumes de leur cabinet, et ils employeroient plutôt toute leur vie à polir[1] une seule pièce. [*** Ce n'est point la quantité des ouvrages qui donne l'immortalité. Deux feuilles de papier ont fait passer Perse jusques à nous[2]. L'abbé de Cerisy[3] ira plus loin avec sa seule *Métamorphose des yeux de Philis en Astres*[4], que beaucoup d'auteurs qui occupent de grandes places dans nos bibliothèques; et *le Temple de la Mort*[5] forcera mieux la rigueur des tems que

---

1. *Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage :*
Polissez-*le sans cesse, et le* repolissez.

C'est le précepte de Boileau, que Guéret n'aimait guère, on l'a vu plus haut, et avec lequel il se trouve souvent en accord non seulement d'idée, mais d'expression.

2. Perse, mort à vingt-huit ans, n'a laissé que six satires.

3. Germain Habert, Parisien, mort en 1655.

4. Poème d'environ 700 vers, imprimé en 1639, in-8, et dans plusieurs *Recueils* du temps. « J'ai offert un louis d'or, disait l'abbé de Loménie de Brienne, pour avoir cette pièce sans pouvoir la trouver, et je ne la ferais pas réimprimer pour la rendre commune! »

5. De Philippe Habert, frère de Cerisy, commissaire d'artillerie : il mourut en 1637, à trente-deux ans. Ce

les six cens volumes de M. l'évêque du Bellai[1] ***].

— Il y a des gens, dit Oronte, qui donnent dans la pluralité des livres. Ils ne croiroient pas être auteurs à bon titre pour un seul ouvrage. Ils désespéreroient de leur immortalité, si elle n'étoit appuyée sur trente volumes. Plût à Dieu, poursuivit-il, que cette envie prît à Chapelle[2], ou à quelques autres de sa force!

— Si je ne me trompe, dit Cléante, il y a deux beaux esprits de ce même nom. Mais je ne pense pas que vous entendiez parler de l'auteur de la Préface des *Maximes de M. D.*

---

poème fut composé sur la mort de Mme de La Meilleraye (1633), imprimé en 1637 et inséré depuis en différents recueils.

1. Guéret a reproduit ce passage [***] dans *la Guerre des auteurs*, page 178. — Voyez les *Remarques critiques* sur le *Dictionnaire* de Bayle, art. *Musac.*

Jean-Pierre Camus, évêque de Belley (1582-1652), a laissé un nombre formidable d'ouvrages. L'abbé Le Clerc dit que l'on a de lui un peu plus de 200 volumes. On n'en compte pourtant qu'environ 130 dans *les Mémoires de Trévoux* (janv. 1728). Voir la liste au tome 36 des *Mém.* de Niceron, où elle n'occupe pas moins de 33 pages.

2. Chapelle n'a laissé que son *Voyage* et quelques poésies légères.

L. R.[1], car il me semble que celui-là n'est pas encore assez connu dans le monde, et que même cette Préface n'est pas une pièce à donner une grande réputation à sa plume. Je sçais bien au moins que le libraire s'est imaginé qu'elle portoit malheur à son livre; et je me souviens qu'en l'achetant, il me fit remarquer, comme une circonstance de la bonté du volume, que la préface n'y étoit plus[2]. Si je l'avois vûe, je vous en dirois mon sentiment. Mais, puisque le libraire ne veut pas que je la lise, il n'y a pas d'apparence que je m'empresse beaucoup de la chercher ailleurs.

---

1. M. de La Rochefoucauld. La première édition, La Haye, 1664, est intitulée : *Sentences et Maximes de morale*. L'édition originale française : *Réflexions ou Sentences et Maximes morales* (Paris, Cl. Barbin, 1665), est précédée d'un *Discours préliminaire*, qu'on a souvent attribué à Segrais et à La Rochefoucauld lui-même. Il est de Henri de Bessé, sieur *de la Chapelle*-Milon, petit-neveu de Boileau, conseiller au Parlement de Metz, puis secrétaire de M. de Pontchartrain.

2. Le *Discours* de La Chapelle-Bessé, retranché de toutes les éditions faites après 1665, ne fut rétabli qu'après la mort de l'auteur des *Maximes*, dans la sixième édition, en 1693.

— Il y a, dit Oronte, dans la suppression de cette Préface plus de mystère que l'on ne pense. Je pourrois même vous dire quelque chose sur les *Maximes* qui vous surprendroit. Mais il vaut mieux vous renvoyer à M. Esprit[1]. Quoi qu'il en soit, quand nous parlons de Chapelle, c'est de l'auteur du *Voyage de Bachaumont*[2], autrefois le bon ami de d'Assouci, et maintenant celui de Molière[3]. C'est de celui-là que nous ne sçaurions avoir trop d'ouvrages; et je m'assure que, s'il lui prenoit envie de faire des préfaces aux œuvres d'autrui, elles vaudroient bien celle de Pellisson[4]; et les libraires ne

1. Jacques Esprit (1611-1678), de l'Académie française, eut pour premier protecteur le duc de La Rochefoucauld, dont il commenta les *Pensées* dans un livre intitulé : *Faussetés des vertus humaines* (1678).

2. Ce *Voyage*, entrepris en 1655 ou 1656, fut publié vers 1664; la plus ancienne édition connue est de 1667, dans le *Recueil de pièces nouvelles et galantes*. Cologne, P. Marteau, 2 vol. in-12.

3. Chapelle connut Molière avant Dassoucy, puisqu'il fut son condisciple chez Gassendi.

4. Il s'agit du *Discours* de P.-F. Pélisson sur les Œuvres de Sarasin, imprimé en tête de la première édition de 1656. — Son prologue des *Fâcheux* n'est-il pas aussi une manière de préface ?

seroient pas en peine de les supprimer[1].

— Je suis fort de votre avis, interrompis-je. Mais, si je me souviens bien encore du *Voyage de Bachaumont,* il me semble que Chapelle n'est pas trop des amis de d'Assouci. Vous avez remarqué, sans doute, l'endroit de la ville de Montpellier, et vous avez vû une description du grand appareil que l'on y faisoit pour cet honnête homme. Si cela peut passer pour un trait d'ami, j'avouë franchement que je me connois mal en amitié. Mais, à parler de bonne foi, j'ai toûjours considéré cet épisode comme une espèce d'effigie sur le Parnasse, qui brûlera d'Assouci dans tous les siécles.

— Il revient maintenant en France[2], dit Cléante; mais je ne sçais s'il y ramène son luth et son page[3]. Je sçais bien, au moins, qu'il n'y revient pas avec grand train; et je crains même pour lui que son équipage poëtique ne soit délabré. Il y a long-tems[4]

1. Voir plus haut l'éloge de Chapelle, p. 21, 22.

2. Dassoucy ne rentra à Paris qu'en 1670.

3. Il amena de Rome ses deux pages ou enfants de musique.

4. Avant 1653, date des *Œuvres meslées de M. Das-*

qu'il a fait son horoscope dans ces quatre vers :

Tard on verra par mes acquêts
Aprés avoir bû comme à noce,
Un paquet de quatre laquais
Pisser derrière mon carrosse.

« Ce seroit grand dommage que sa Muse se trouvât menteuse, et tout ce qu'on lui peut souhaiter de plus avantageux, est qu'il rencontre un libraire assez facile pour lui payer son voyage[1]. On dit qu'il apporte un roman de ses aventures[2] ; c'est-à-dire qu'il jouë de son reste, et qu'il veut prendre congé du Parnasse.

— S'il n'a que du burlesque à nous donner, dit Oronte, il pouvoit bien encore demeurer à Rome. Cependant, continua-t-il, je ne puis que je n'aye bonne opinion de ce qu'il apporte, après les derniers vers que j'ai

---

soucy (Poésies et Lettres) parmi lesquelles on trouve *La Guespe de Cour au Roy*, qui renferme (p. 130) ces quatre vers burlesques, avec une petite interversion du second vers.

1. Ses *Rimes redoublées* parurent en 1671. Paris, Claude Nego, in-12.

2. Les *Avantures* ne parurent qu'en 1677, chez Audinet, Raflé et G. Quinet.

vûs de sa façon; et je vous dirai, en passant, que le trait en fut hardi. Car, au même moment de l'attentat des Corses contre M. le duc de Créqui[1], il fit, dans Rome même, cette pièce, qui, assurément, est la plus galante qu'on ait vuë sur ce sujet[2] :

STANCES IRRÉGULIÈRES[3]

Pour calmer la juste colère
De Louis, ce grand Dieu donné,
Toute l'Église est en prière;
Et déjà cette Sainte Mère,
Pour adoucir son Fils aîné,
A dit tout son Domine, ne.
Les moines en ont pris la haire,
Toutes les cloches ont sonné,
Et le frère a dit à son frère :
Orate, fratres, orate.
L'on craint déjà plus qu'on n'espère;

1. Charles, duc de Créqui, était ambassadeur à Rome lorsque les Français y furent insultés par la garde corse, en 1662.

2. « Ces vers coururent dans la ville; quelqu'un se les appropria et les fit imprimer avec quelques changements ; mais l'auteur les revendiqua dans la suite comme son propre bien. » — (*Bibl. fr.*, t. XVIII, p. 26.)

3. Ces stances parurent deux ans après dans les *Rimes redoublées*, p. 90 et suiv., avec de très nombreuses et importantes variantes. Dassoucy y donne la première version du plagiaire.

On en est au Miserere.
Mais le Seigneur in furore
A dit de tout lère len lère,
Et sur l'Évangile a juré
Qu'on en payeroit la folle enchère,
Et, pour son honneur mal mené,
Qu'il feroit dire à plus d'un hère,
In manus tuas, Domine,
Au bout d'un bois patibulaire.
Plus d'un cœur en a soupiré;
Un cardinal en a pleuré;
L'on dit même que le Saint-Père
En sent au cœur douleur amère.
Mais, quoi qu'il en puisse déplaire
A ce grand Triple Couronné,
Le plus fâcheux en cette affaire
Est le pauvre défunt libraire
Et le beau page assassiné.

— Il faut avouer, dit Cléante, que les vers irréguliers ont bien de la grâce. Rien ne sent davantage l'air facile et négligé de la Cour; et, si j'étois marquis[1], je n'en voudrois jamais faire d'autres. On diroit que l'esprit se joue en les faisant. Ils se relèvent lorsqu'ils semblent devoir fuir; ils ont toûjours quelque agréable surprise, et c'est par eux que la poësie se peut vanter d'avoir maintenant ses

1. Voir ce que Guéret dit des marquis « à sonnets et à madrigaux », dans son *Parnasse réformé*.

fugues, aussi bien que la musique. Pour moi, poursuivit-il, je ne croyois pas d'Assouci capable d'un si beau tour; et c'est tout ce qu'auroit pû faire Voiture dans cette rencontre.

— Ainsi, reprit Oronte, il n'y a point de misérable poëte qui n'ait quelquefois de bons intervalles; ou, pour faire plus d'honneur à celui-ci, il est certain que tel qui commence mal se redresse souvent dans la suite, et profite du mépris que l'on fait de ses méchans vers. Tous nos meilleurs écrivains ont eu leurs défauts. La Muse a son enfance et ses foiblesses, et le galimathias est une gourme qu'il faut que les beaux esprits jettent une fois en leur vie.

— Ce galant homme, dis-je alors, n'en devroit plus guère avoir, car il en a bien jetté dans sa jeunesse; et, ce que je trouve d'assez plaisant, c'est qu'il l'a vendue comme quelque chose de fort précieux[1]. On ne s'en

---

1. Guéret est fort injuste envers Dassoucy; il eût dû le défendre contre Despréaux, qui le traite de méprisable poète. De nos jours, Théophile Gautier a, plus légèrement encore, taxé Dassoucy de platitude.



défait pas aujourd'hui si aisément que de son tems, et sans les provinces, qui s'accommodent de tout [1], le galimathias demeureroit entre les mains des libraires.

— Paris n'en est pas encore détrompé, dit Oronte, il y a bien des gens qui l'y font valoir. J'y vois tous les jours encore des adorateurs de Cyrano [2]; et vous avez entendu cet abbé bel-esprit qui disoit d'un vers de Lucain qu'on n'entendoit pas : « Qu'importe « qu'il se fasse entendre, pourvû qu'il plaise « d'abord [3]? Il y a des brillans ausquels il ne « faut pas toucher. C'est la fleur d'un fruit « qui se perd entre les mains de ceux qui le

1. Scarron, dans son épître à la chienne Guillemette, avait dit : « Ces productions serviroient d'enveloppes aux beurrières du Marché-Neuf, *s'il ne venoit point de provinciaux à Paris.* »

2. *J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace*
Que ces vers où Motin se morfond et nous glace.
(Art. poét., ch. IV.)

3. Voir, dans le *Bolæana*, l'anecdote de Baron demandant à Molière le sens de quatre vers du rôle de Domitien dans *Tite et Bérénice* :

Molière renvoie son élève à l'auteur, et Corneille, après avoir examiné quelque temps ses vers, répond à Baron : « Je ne les entends pas trop bien non plus; mais récitez-les toujours; tel qui ne les entendra pas, les admirera. »

« considèrent »; et, l'entendant raisonner de cette sorte, je ne pus m'empêcher de lui appliquer ces stances de M. L. D. [1] :

Continuez toûjours, Maître Galimathias,
A répandre par-tout d'excellentes ténèbres,
Et vous rendez le chef des écrivains célèbres,
Qui parlent beau Phébus, et que l'on n'entend pas.

Vous avez rencontré le siècle favorable.
Le monde aime l'erreur, et vous le sçavez bien :
Car lorsque vous tonnez, et qu'il n'y comprend rien,
Par son aveuglement il vous croit admirable.

Il a même dépit quand il est détrompé ;
Il se fâche de perdre une belle fadaise ;
Il court aux faux brillans, et, pourvû qu'on lui plaise,
Sur de merveilleux riens il veut être occupé.

Quoi! les honnêtes gens ont aussi l'âme basse :
Quand on ouvre leurs yeux ils ne veulent pas voir.
Adieu la vérité, l'étude et le sçavoir :
Car tout le monde est peuple aujourd'hui sur Parnasse.

— Ces vers, dit Cléante, sont assez beaux. Mais il me semble qu'ils tiennent un peu trop de la prose; et c'est là le défaut de la plûpart de nos auteurs d'aujourd'hui [2]. Nous

---

1. Ces initiales désignent l'abbé d'Aubignac dans le privilège de ses *Dissertations* contre Corneille, ce qui ne veut pas dire que les stances lui doivent être attribuées.

2. Segrais reprochait à M. de Montausier ses vers « *pro-*

n'avons guère de poëte en France que le Père Le Moine[1]. On sent dans ses vers cette fureur et cet enthousiasme qui fait les vrais poëtes, et ses expressions ont une force et une énergie qui remplit l'esprit, et soutient comme il faut la grandeur de l'épopée. Mais aussi, à dire le vrai, il ne me plaît pas trop dans les petites piéces. L'élégie ni les épîtres à la manière d'Horace[2] ne sont pas son genre; et sa réputation seroit bien plus grande s'il n'avoit jamais fait que le *Saint Louis*[3].

---

saïques, où il n'y avait ni poésie, ni élévation d'esprit ».
— « C'est bannir un des plus grands ornements de la poésie que d'en bannir la hardiesse. Il faut en user avec discrétion, à la vérité; mais il faut aussi prendre garde qu'en voulant par trop l'éviter, on ne tombe dans ce misérable genre où sont tombés quelques-uns de nos MM. les Illustres, qui, à force de vouloir être exacts, n'ont fait que de la *prose rimée,* qui, à mon avis, est le plus ennuyeux et le plus détestable de tous les styles. » (Gilles Boileau, *Lettre à M. Conrart.*)

1. Pierre Le Moyne, de la Cie de Jésus (1602-1671), sur la *Vie et les Œuvres* duquel le P. H. Chérot vient de publier une remarquable *Étude* (1887).

2. Ses *Entretiens poétiques et Lettres morales* sont de 1665.

3. *Saint Louys, ou le Héros chrétien, ou la Sainte Couronne reconquise sur les infidèles,* poème héroïque, publié en 1658, et qui renferme de grandes beautés.

8.

— C'est, interrompit Oronte, ce que je lui ai dit plusieurs fois. Mais nous avons ordinairement des démangeaisons de travailler à tout ce qui a cours dans le monde ; et il n'y a rien que les gens de lettres appréhendent tant que de passer pour avoir un génie borné[1]. [** Scarron, que la nature fit tout burlesque, et dont l'esprit et le corps furent tournés tout exprès pour ce caractère, n'eut-il pas l'audace de vouloir composer une tragédie[2] ? Et sans doute il l'auroit faite, si la mort n'eût puni[3] la témérité de son entreprise **.]

— Il seroit, dit Cléante, arrivé à cette pièce la même chose qu'à ce sonnet si fameux, qui, après avoir commencé par de superbes bâtimens et des mausolées, finit par un coude percé[4] ; et jamais il n'auroit pû garder son

1. Ce passage [**] a été inséré dans *la Guerre des auteurs*, p. 175.

2. Scarron a laissé une tragi-comédie, *le Prince Corsaire*, imprimée deux ans après sa mort et représentée en 1664, ainsi que quelques fragments de pièces recueillis dans ses œuvres.

3. Var. : n'eût *prévenu* la témérité. (*Guerre des auteurs*.)

4. Sonnet de Scarron, qui commence ainsi :

Superbes monuments de l'orgueil des humains,



sérieux jusqu'au dernier acte. Mais enfin c'est là véritablement la foiblesse de la plûpart de nos écrivains. [* Balzac lui-même n'a pu s'en défendre; et, non content de remporter la gloire du grand stile, il a voulu montrer, par *le Barbon* [1], qu'il n'étoit pas moins propre à la raillerie. Cependant il s'est fort trompé de ce côté-là. Les délicats n'ont pas été de son goût, et son *Barbon* n'a fait que gâter ses œuvres *.]

— Un peu de jalousie, dis-je alors, que lui causoit la réputation de Voiture, lui fit naître la pensée de cette pièce; mais elle ne lui servit qu'à faire admirer Voiture encore davantage. Cette même ambition a perdu Costar, comme le dessein d'égaler Costar a gâté Le Fèvre; et le Père Le Moine lui-même, devenu idolâtre de Balzac, n'en a pris

---

Pyramides, tombeaux, dont la vaine structure...

et qui se termine par ce tercet :

Si vos marbres si durs ont senti son pouvoir,
Dois-je trouver mauvais qu'un mauvais pourpoint noir,
Qui m'a duré deux ans, soit percé par le coude?

[*] Passage reproduit dans *la Guerre des auteurs*, p. 176.

1. Publié en 1648. C'est une plaisanterie assez maussade contre le parasite Montmaur et la pédanterie.

que le mauvais stile, et n'a imité cet excellent homme que dans ces métaphores continuelles et ces hyperboles ridicules qui lui échapèrent pendant sa jeunesse. L'imitation, continuai-je, est un des principaux points de l'éloquence; mais il faut connoître ses forces, et discerner ce qui mérite d'être imité. Pour moi, je ne trouve rien de plus facile que d'attraper le stile empoulé de Balzac; et voici une lettre qu'un de mes amis, grand adorateur de cet écrivain, fit il y a quelques années, où l'on reconnoît tout son caractère [1] :

Monsieur,

Si je ne me trompe, le Ciel ne se met guéres en peine de la gloire des Lettres, puisqu'il prend si peu de soin de ma santé. Ou, pour mieux dire, je m'imagine qu'il me veut faire acheter les dons précieux de l'intelligence que j'ai reçus de lui par toutes les infirmités du corps auquel il m'assujettit. Si notre

---

1. En 1675, Boileau s'amusa de même à imiter le style de Balzac et celui de Voiture dans deux lettres écrites de Bâville à Mgr le duc de Vivonne « sur son entrée dans le phare de Messine ».

« Voici, dit-il, la lettre de Balzac. Vous la reconnaîtrez aisément à son style, qui ne saurait dire simplement les choses, ni descendre de sa hauteur. »

incomparable Cardinal, qui disoit, il n'y a pas long-temps, que j'étois né pour faire revivre l'éloquence des vieux Romains, étoit témoin de ma patience, il ajoûteroit que je ne suis venu au monde que pour y ramener la constance des premiers Martyrs. Je m'assure que vous en jugeriez bien ainsi vous-même, si vous considériez que tous mes pores sont comme autant de portes ouvertes à la douleur, et que j'en souffre plus en une jointure que les bourreaux n'en peuvent faire endurer en tout un corps. Dans cet état un autre que moi se diroit le plus malheureux des hommes. Mais je n'ai garde de dire la même chose, tant qu'il me restera la moindre de toutes vos lettres. A voir la tranquillité avec laquelle je lus la dernière, tout le monde me prenoit pour un Stoïcien; et nous ne sçavions, ma sciatique et moi, ce que nous étions devenus. Mon médecin avoit peine à me reconnoître; mais, lui ayant lû cette lettre, qui avoit eu la puissance de charmer mon mal, il en trouva la composition si bonne qu'il m'en ordonna tous les huit jours une semblable. Vous voyez, Monsieur, que cela veut dire que de vous seul dépend ma parfaite guérison. Ne vous y épargnez pas, je vous prie, si vous voulez vous faire un serviteur utile de votre trés humble et trés obéissant serviteur,

BALZAC.

— C'est de cette manière, ajoutai-je, que le

Père Le Moine imite Balzac, et il ressemble à cet ancien dont parle Cicéron, qui, se piquant d'imiter les grands orateurs, n'en prenoit que les défauts. [** Suivons toûjours notre naturel; ne sortons point du genre qui nous est propre, et n'envions point aux autres la gloire que nous ne pouvons acquérir comme eux. Laissons l'élégie[1] à Mme la comtesse de la Suze, les stances galantes à Benserade, le madrigal à l'abbé de Montreuil, le sonnet à Malherbe et à Gombault, l'épigramme à Maynard, la satire à Régnier, le burlesque à Scarron, le comique à Molière, le cothurne à Corneille, le roman à La Calprenède, le billet-doux à Voiture, le panégyrique à Ogier,

---

[**] Passage reproduit, avec variantes, dans *la Guerre des auteurs*, p. 176.

1. Pourquoi, deux ans plus tard, Guéret a-t-il ainsi corrigé ce passage dans sa *Guerre des auteurs* (p. 177) : « Laissons l'élégie à *Desportes*, les stances à *Théophile*, le sonnet à Gombault, l'épigramme à Mainard, la satyre à Regnier, le burlesque à Scarron, le cothurne à *Tristan*, le roman à La Calprenède, le billet doux à Voiture, *la prose à Balzac*, le panégyrique à Ogier, l'ode à *Malherbe* et à Racan, *les vers héroïques* à Breboeuf, et que chacun cultive le *caractère* que le ciel lui a donné, etc. », supprimant en public les éloges qu'il avait décernés en manuscrit aux auteurs vivants?

l'ode à Racan, l'éclogue à Ségrais; et que chacun cultive le talent que le Ciel lui a donné sans entreprendre sur celui des autres **.]

— Nous ne nous gouvernons pas comme cela, nous autres François, dit Cléante; [*** nous voulons réussir en toutes choses, et, comme il n'y a point de poëte qui n'étende sa juridiction depuis l'épigramme jusqu'au poëme épique, on ne voit point aussi d'orateur qui du panégyrique ne descende jusqu'au billet-doux. C'est un abus qui ne durera pas moins que les Lettres : nous l'avons reçu de nos pères, et l'on a vû le cardinal Du Perron [1] faire des vers au sortir du Colloque de Poissy [2], et passer du sonnet à une harangue [3] ***].

[***] *Guerre des auteurs*, p. 174, 175.

1. Jacques Davy du Perron (1556-1618).

2. Variante de *la Guerre :* « au sortir de la *conférence de Fontainebleau.* » C'est *la Guerre* qui a raison. Le colloque de Poissy eut lieu en 1561 : Du Perron n'avait pas cinq ans. — Ce fut à Fontainebleau, en présence du Roi (1600), que le cardinal confondit seul du Plessis-Mornay, soutenu de douze ministres les plus habiles du temps.

3. Du Perron était très éloquent. La *Conférence de Fontainebleau* est imprimée dans ses *Œuvres*, ainsi que son *Traité de l'Eucharistie* contre du Plessis-Mornay, des harangues et des pièces de vers.



— Vous sçavez bien néanmoins, dit Oronte, qu'on a fait depuis peu[1] *le Parnasse Réformé,* et que, sur les plaintes de tous les auteurs, Apollon a rendu une ordonnance[2] que l'on prétend faire observer dans toute l'étenduë de la République littéraire.

— J'ai lû ce livre, repartit Cléante, qui, comme vous sçavez, n'est qu'un songe[3], et qui ne peut avoir plus de succès que la *République* de Platon, et l'*Utopie* de Thomas Morus[4]. Cependant j'en ai trouvé la vision plaisante; mais elle devoit être poussée plus loin, et il ne falloit épargner personne[5] ».

---

1. L'année précédente, 1668.

2. Cette ordonnance, qui résume le livre, occupe les dix dernières pages du *Parnasse,* comprend XXI articles et débute ainsi :

« Apollon, par la grâce de Jupiter, Roy du Parnasse et de l'Hélicon, à tous presens et à venir, science galante, etc. »

3. C'est en effet le récit d'un songe, comme aussi *la Guerre des auteurs.*

4. *De optimo reipublicæ statu, deque nova insula* Utopia, ouvrage allégorique de Thomas More, grand chancelier d'Angleterre (1480-1535), parut à Louvain en 1516.

5. Le prudent Guéret n'y critique au contraire que les morts, et n'ose même donner aux vivants les éloges qu'on trouve dans *la Promenade,* destinée à rester manuscrite.

— J'aurois, interrompis-je, donné là-dessus d'excellens Mémoires. Mais ces Messieurs-là travaillent tellement à la sourdine que je ne sçais pas encore le nom de celui qui en est auteur[1]. Je suis sûr, au moins, que je ne l'aurois pas trompé, comme ont pû faire ceux qui lui en ont fourni. Car, entre autres choses, on ne sait pas trop bien ce qu'il veut dire par les « Panégyriques à la Montorron[2] ». L'affiche de son « Orateur en chambre[3] » est apparemment son ouvrage; et ce qu'il dit sur l'*Ariane* de Desmarets[4] ne paroît pas judicieux.

---

1. *Le Parnasse* est anonyme; il n'y a même pas d'initiales au bas de l'épître dédicatoire, ni dans le privilège.

2. Article XI de l'ordonnance d'Apollon :

« Supprimons tous les panégyriques à la Montorron et à la d'Aymery »; de même, dans le *Roman bourgeois :* « Somme dédicatoire, ch. X : Éloges de M. de Montauron, etc. »

3. P. 98-100 du *Parnasse réformé.*

4. « On ne trouve chez moy, dit Ariane, que des lieux infâmes; chaque livre en fournit un pour le moins, et les héros du roman sont si bien accoûtumez à frequenter ces endroits qu'on les prendroit pour des soldats aux gardes ou des mousquetaires. Me rendre visite et aller au (vous m'entendez bien) n'est plus qu'une même chose; on confond maintenant l'un avec l'autre, et je

— Si vous ignorez encore, dit Oronte, ce que c'est que les « Panégyriques à la Montorron », vous n'avez qu'à le demander à M. Corneille, et il vous dira que son *Cinna* n'a pas été la plus malheureuse de ses dédicaces [1]. Pour l'affiche dont vous parlez, je ne voudrois pas assûrer bien fort qu'elle n'eût fait face aux carrefours depuis quelque tems. On y en voit quasi d'aussi plaisantes [2], et il n'y a pas

---

suis devenue le répertoire de tous les bons lieux. » *Le Parnasse réformé*, p. 121.

1. On sait que M. de Montoron, receveur général de Guienne et trésorier de l'Épargne (de Mouhy le dit président du Parlement de Toulouse), gratifia Corneille de 200 pistoles pour lui avoir dédié *Cinna* (1643).

En 1642, André Mareschal avait dédié au même sa tragi-comédie du *Mausolée*.

Scarron adressa une dédicatoire à Guillemette, la petite chienne de sa sœur, pour se moquer de ceux qui dédient leurs ouvrages à toutes sortes de personnes. Cependant lui-même avait fait plusieurs dédicaces pour de l'argent. Le président de Bellièvre lui envoya 100 pistoles pour celle de ses *Poésies*. Segrais lui en porta 50 de la part de Mademoiselle, pour la dédicace de sa comédie *l'Écolier de Salamanque*. Il est vrai qu'un commis des bureaux de Fouquet lui refusa un service qu'il lui demandait, parce qu'il ne lui avait jamais « dédié ni donné de ses livres ».

2. Allusion probable aux annonces et avis imprimés du « modérateur de l'Académie des orateurs », Jean

encore six mois que je ris de celle d'un médecin, qui, dans l'explication du foie, promettoit de faire voir « qu'il est le premier Prince du Sang ». Je voudrois, continua-t-il en soûriant, qu'il y en eût souvent de semblables. Ce seroit une matière de divertissement pour les gens qui se promènent dans Paris; et il n'y auroit point de coin de ruë qui ne pût les arrêter avec plaisir.

Quant à l'*Ariane*[1], de Desmarets, je m'en rapporte entièrement à vous : car de ma vie je n'ai lû roman, et je ne suis pas d'humeur d'en lire. Je n'ai pas la patience d'attendre un an après un volume; et je me réjouis tous les jours de ce que le siècle commence à s'en dégoûter[2]. Mais d'où vient que Desmarets n'a point relevé cet endroit? Est-ce qu'il

---

De Soudier, écuyer, sieur de Riche-Source, qui avait déjà publié *les Conférences académiques et oratoires* (1661-65), *l'Éloquence de la chaire* (1662), *le Masque des orateurs* (1667), et, tout récemment, *la Méthode des orateurs* (1668).

1. Roman publié en 1632.

2. Despréaux n'y a pas peu contribué, et l'auteur auroit dû lui rendre plus de justice. (*Note de* 1751.)

Voir *les Héros de roman*, dialogue à la manière de Lucien, composé par Boileau à la fin de 1664 et en 1665.

craint de faire tort à sa dévotion, en défendant les folies de sa jeunesse ?

— Tout beau, interrompit Cléante, ne traitez point de la sorte ce qu'il a fait de meilleur, et contentez-vous de n'aimer pas les romans, sans en parler mal. Desmarets est un homme d'un mérite très condidérable. Tant qu'il n'est point sorti de son caractère, il a conservé dans le monde une grande réputation ; et assurément tout ce qu'il a fait de livres galans[1] la méritoient bien. Mais il a voulu se jetter dans les œuvres de piété[2] ; il a prétendu pénétrer dans les visions de l'Apocalypse, et je vous avouë qu'il s'est trouvé bien loin de son but. D'ailleurs, il s'est malheureusement brouillé avec le Port-Royal[3].

---

1. *Ariane* (1632), *Roxane* (1639), *Erigone* (1642), etc.

2. *Psaumes de David* (1640), *Office de la Vierge et Prières* (1645), *Vertus chrétiennes* (1653), *Imitation de J.-C.* (1654), *le Combat spirituel* (1654), *Clovis, ou la France chrétienne* (1661), *Marie-Madeleine, ou le Triomphe de la grâce* (1669), etc.

3. Desmarests avait écrit *l'Avis du Saint-Esprit au Roi* contre les Jansénistes et contre Port-Royal. Nicole lui répliqua par les *Visionnaires* (1666), sous le nom de Damvilliers. On trouve à la fin de ces lettres un petit traité *De* (contre) *la Comédie*, auquel Racine répondit

Il a fait face à ce grand parti, et il a irrité des plumes[1] dont les traits ne s'effacent point. Vous en avez vû l'effet à son égard ; je n'en dirai pas davantage : mais, quand je songe à toutes les choses que nous avons dites, il me semble qu'elles mériteroient bien d'être recueillies. Si Oronte vouloit s'en donner la peine, peut-être que cette conversation ne seroit pas indigne de voir le jour; et je crois même qu'elle le mériteroit mieux que cent dialogues dont on fait cas dans le monde[2].

— Je veux bien, répondit Oronte, en prendre le soin. Mais ne seroit-ce pas, en quelque sorte, entreprendre sur le Journal[3],

par la *Lettre à l'auteur des Hérésies imaginaires et des deux Visionnaires.*

1. Celles de Nicole et d'Arnauld.

2. Voir, entre autres : *le Dialogue de l'Amour et de la Raison,* par Le Pays ; *le Dialogue de l'Amour et de l'Amitié,* de Perrault, dans le *Recueil* de La Suze et Pélisson, et *la Promenade,* dialogue entre Tubertus Ocella et Marcus Bibulus, par La Mothe Le Vayer (1662-1663). Les *Dialogues de Lucien en vers françois* venaient de paraître chez Barbin, au commencement de 1669.

3. *Le Journal des Sçavans,* fondé en janvier 1665 par Denis de Sallo, conseiller au Parlement, sous le nom d'Hédouville, avait été suspendu au bout de trois mois. En 1669, il était dirigé, depuis le 4 janvier 1666, par

qui est seul en possession de parler des livres et des auteurs? Je ne suis pas d'humeur à me brouiller avec celui qui le fait: car il est dangereux, et l'exemple de Patin [1] et de Le Fèvre [2] l'a bien fait connoître.

— Ne craignez rien de ce côté-là, dis-je alors: car, outre que l'auteur du Journal a presque abandonné son ouvrage, c'est que d'ailleurs nous n'avons parlé que de choses dont il ne se met guère en peine; et, depuis qu'il a pris goût aux mathématiques et à la médecine, il a laissé tout ce qu'on appelle livres galans [3]. J'ai même oüi dire qu'il se re-

---

l'abbé Gallois, l'un des collaborateurs de fondation, qui donna plus d'extension à la partie scientifique.

1. Il s'agit ici de Charles Patin, le fils, dont le *Journal* du 23 février avait critiqué *l'Introduction à l'Histoire par les médailles*. Voir à ce sujet une *Lettre* de Gui-Patin du 20 mars 1665.

2. Tannegui Le Fèvre, fils d'un fossoyeur de la paroisse Saint-Jean, de Caen, professeur à Saumur, père de Mme Dacier. Voir : le compte rendu de ses *Epistolæ*, dans le *Journal des savants*, du 3 mai 1666; la réponse de Le Fèvre, intitulée *Journal du Journal, ou Censure de la Censure*; le no du 12 juillet (p. 323-27); enfin la *Seconde Journaline*, de M. Le Fèvre, à Saumur, 1666. (Pet. in-4o de 1 f. et 30 p.)

3. *Le Mercure galant* va bientôt (janvier 1672) le suppléer en ces matières.

pentoit d'avoir parlé de romans [1] et de comédies [2], et qu'il craint qu'on ne l'accuse de puérilité d'avoir fait un article pour sçavoir si « Comète » étoit masculin ou féminin [3].

— Je ne sçais, dit Cléante, s'il prend le bon parti ; mais il est certain que l'article de la Comète [4] a plû à beaucoup de gens ; et la Cour s'est fait une grande affaire de cette petite difficulté. On ne s'entretint huit jours durant d'autre chose. L'on en écrivit de toutes les ruelles à Saint-Réal [5], et peut-être que la question seroit encore indécise, sans l'expédient que trouva un illustre courtisan, qui fut d'avis de lever la queuë de cette comète.

— C'est donc quelque grand homme que

1. Comme le *Faramond*, de La Calprenède.

2. Comme *Othon*, *Astrate*, etc. A cette époque le mot comédie était souvent employé dans le sens général d'œuvre théâtrale.

3. C'était un sujet d'actualité ; il avait paru une comète à la fin de 1664, on en annonçait une autre pour 1665.

4. Voir le *Journal des Sçavans* du lundy 2 février 1665, p. 58-60 : « Si l'on doit dire le comete ou la comete ? » L'article conclut au féminin, se basant sur l'autorité de Du Ryer, de Balzac, de MM. du Port-Royal, et sur « l'usage qui, comme l'on sait, est le tyran des langues vivantes, et ne rend jamais raison de ce qu'il veut ».

5. César Vischart de Saint-Réal (1639-1692).

Saint-Réal? interrompis-je. Je n'ai pourtant rien vû de lui ; et il me semble qu'il faut avoir fait quelque chose pour s'acquérir ce grand nom dans les ruelles [1].

— Il est vrai, dit Oronte, que je n'ai lû de lui que le *Dialogue du Mérite et de la Fortune* [2], dont on n'a pas trop parlé. Mais n'est-ce rien que de maîtriser, comme il fait, Racine et Despréaux ? Ces deux messieurs ne sont que deux petits écoliers devant lui. Saint-Réal est l'oracle qui décide toutes leurs difficultés, et son sentiment fait le bon ou le mauvais destin de tous leurs ouvrages. Si vous n'avez rien vû de lui, c'est qu'il ne veut pas se donner la peine de composer. Il est assez occupé de toutes les consultations qu'on

---

1. Le premier ouvrage de Saint-Réal, *l'Utilité de l'histoire*, ne parut en effet qu'en 1671. Son chef-d'œuvre, *la Conjuration des Espagnols contre la République de Venise en* 1618, est de 1674.

2. Le vrai titre est : *Réconciliation du Mérite et de la Fortune*, dialogue en prose et en vers, à Paris, Cl. Barbin, 1665. Cet anonyme, oublié par Barbier, est un in-12 de 60 p., réimprimé dans les *Œuvres* de Saint-Réal.

Il y a, dans le *Recueil* La Suze et Pélisson, et dans les *Maximes et Loix d'Amour* (1669), un *Dialogue du Mérite et de la Fortune*, également en prose et vers, qui ne comprend que 17 ou même 14 pages.

lui vient faire de toutes parts ; et aujourd'hui il est le Bureau d'adresse[1] de la gent littéraire et académique. Il se vante même partout qu'il y a cinq ans qu'il ne lit plus rien ; et je l'ai vu pester plus de mille fois de ce que l'on imprime toûjours.

— A ce que je vois, repris-je, il est entre les beaux esprits ce que le roi des abeilles est dans la ruche. Il voit travailler les autres, et ne fait rien. Mais dites-moi, je vous prie, où ce grand personnage tient son siége, car je meurs d'envie de l'entendre prononcer.

— Il juge tout de plein pied, dit Oronte ; et son siége est tantôt les Thuilleries, tantôt le Luxembourg, quelquefois le pavé de Paris, souvent la boutique de Barbin[2]. En un mot, il prononce dans l'étenduë de toute la banlieuë. Mais ne seroit-ce point lui que j'apperçois au milieu de ce peloton de blon-

---

1. Le premier « bureau d'adresse » avait été établi, en 1630, par le médecin-journaliste Théophraste Renaudot, le fondateur de la *Gazette*, rue de la Calandre, au Grand Coq.

2. Au Palais, sur le second perron de la Sainte-Chapelle, rendez-vous des auteurs et des beaux esprits :

Hé bien ! nous nous verrons seul à seul... chez Barbin !

dins[1], avec son air de capitan spirituel[2] ?

— Lui-même, dit Cléante, et je vous réponds qu'il fait à cette heure le procès à quelque auteur qui a eu l'audace de faire imprimer sans sa permission. Approchons donc, continua-t-il ; aussi-bien il est tems de finir notre conversation, qui s'en alloit bientôt finir d'elle-même. Sur-tout Oronte se souviendra de la commission que nous lui avons donnée.

— Volontiers, dit Oronte, et, me prenant par la main : Allons, dit-il, je serai auteur, puisque vous le voulez. Mais c'est à condition que vous me fournirez des Mémoires[3], et que vous serez garant de mes fautes. »

---

1. « Sont-ce des hommes que des jeunes *blondins?* » dit Frosine à Harpagon.

2. Guéret appelle ailleurs La Calprenède « un auteur cavalier ».

3. C'était alors l'usage de fournir des « Mémoires » aux hommes de lettres. Molière lui-même en aurait reçu de plusieurs personnes de la Cour et de ses amis, notamment pour *la Critique de l'École des femmes* et pour le *Tartuffe*, de l'abbé Du Buisson et de Guilleragues (V. les *Mémoires* de Choisy), et de beaucoup d'autres pour *les Fâcheux* et *le Misanthrope*.



INDEX ALPHABÉTIQUE



Imprimé par Jouaust et Sigaux

POUR LA

NOUVELLE COLLECTION MOLIÉRESQUE

PARIS, 1888

NOUVELLE COLLECTION MOLIÉRESQUE

EN VENTE

Oraison funèbre de Molière, par De Visé. . . . . 4 fr.

Mélisse, tragi-comédie attribuée à Molière . . . . . 6 fr.

Récit de la Farce des Précieuses, par Mlle Desjardins, suivi de la *Déroute des Précieuses.* 3 50

Le Portrait du Peintre, ou la Contre-Critique de L'ÉCOLE DES FEMMES, comédie de Boursault . . . . 4 fr.

Notes et Documents sur les Théâtres de Paris au XVIIe siècle, extrait des manuscrits de Du Tralage. . . . . . 5 fr.

L'Ombre de Molière, comédie de Brécourt. 4 50

La Coupe du Val-de-Grâce, suivie de l'*Épître à Mignard,* attribuée à Molière . . . . 4 fr.

*La Folle Querelle, ou la Critique d'*ANDROMAQUE, comédie attribuée à Molière et à Subligny . . . . 6 fr.

La Veuve à la mode, comédie de De Visé. 4 50

Myrtil et Mélicerte, pastorale héroïque. . . . . . . 6 fr.

Panégyrique de L'ÉCOLE DES FEMMES (par Ch. Robinet) 5 50

La Satyre des Satyres, et la *Critique désintéressée sur les satyres du temps,* par l'abbé Cotin. 5 50

Le Médecin volant, comédie burlesque de Boursault. 4 fr.

Recueil sur la Mort de Molière (actes, épitaphes, poésies diverses) 5 50

SOUS PRESSE : *Registre de la Thorillière* (1663-1664). — No XVII de la Collection.

Dans le même format

ÉDITIONS ORIGINALES DE MOLIÈRE, réimprimées par les soins de Louis Lacour et Paul Chéron; collection comprenant toutes les pièces publiées du vivant de Molière, tirées à 300 exempl. sur papier vergé. Le prix de chacune varie de 5 à 10 fr. — Pour le détail des pièces, demander le Catalogue.

Février 1888.